



MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Denis Sassou N'Guesso : l'espoir est permis !

C'est sur une note d'espérance que le président de la République a clôturé son message sur l'état de la nation, délivré le 17 décembre, devant le parlement réuni en congrès : « Plus que jamais, l'espoir est permis, l'essentiel étant de consolider la paix par le dialogue constructif de l'unité, le travail et le progrès », a-t-il notamment déclaré.

Pendant une heure et demi, le chef de l'Etat a voulu répondre « sans atermoiements » à ce qu'il a considéré comme « les grandes interrogations du peuple », à deux semaines de la fin de l'année 2019 qui ouvre la perspective de l'année 2020.

L'emploi, la formation et l'éducation des jeunes, la demande sociale, la crise économique et les voies pour la résorber, les défis des infrastructures routières et des calamités naturelles, les antivaleurs, le climat politique et le dialogue comme enjeu majeur de préservation de la paix, les liens entre le Congo, ses voisins et ses partenaires au développement, sont autant de sujets sur les lesquels, prenant l'assistance à témoin, le président Denis Sassou N'Guesso a appelé à une action plus vigoureuse du gouvernement.

Pages 7-10



ACTION SOCIALE

Un convoi humanitaire pour assister les victimes des inondations



La ministre des Affaires sociales contrôlant le contenu du kit humanitaire

Ayant finalisé le plan d'acheminement et de distribution de deux cent soixante-dix tonnes de vivres et non-vivres disponibles, le gouvernement vient d'annoncer l'envoi, sous peu, d'un convoi humanitaire pour assister les personnes victimes des inondations dans les départements de la Cuvette, de la Likouala, des Pla-

teaux et de la Sangha. Selon la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dingo Dzondo, cette assistance humanitaire, composée également des intrants de pêche et du matériel de construction, concerne cent quatre-vingt mille sinistrés.

Page 5

SANTÉ PUBLIQUE

Le CHU veut combler son déficit en personnel



Sylvain Villiard

Pour combler le déficit en personnel constaté dans diverses spécialités au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, le directoire de cette plus grande structure hospitalière du Congo envisage de recruter, sur une base transparente et selon les besoins jugés urgents, deux cent soixante-seize agents.

Ce recrutement, a indiqué le directeur général du CHU, Sylvain Villiard, concerne, entre autres, les médecins généralistes ; les médecins spécialistes et des infirmiers diplômés d'Etat.

Page 3

EDUCATION

Près de deux mille enseignants seront recrutés en 2020

La Fonction publique va procéder, l'année prochaine, aux recrutements de près de deux mille jeunes enseignants sortis des écoles de formation, a annoncé hier le président Denis Sassou N'Guesso, dans son message sur l'état de la nation de-

vant le parlement réuni en congrès.

« J'annonce que le gouvernement procédera dès 2020, à la reprise des recrutements dans les services sociaux et prioritaires, dans l'enseignement, en vue d'amorcer l'augmentation et le renou-

vement progressifs d'un corps enseignant en déficit de formateurs de métier », a-t-il indiqué.

Page 2

ÉDITORIAL

Réponses

Du message que le président de la République a adressé hier aux deux chambres du parlement réunies en congrès ressort cette évidence rassurante à tous égards : loin d'être isolée dans son palais de Brazzaville, la plus haute autorité de l'Etat est plus que jamais en liaison constante avec le peuple congolais dont elle mesure pleinement l'ampleur des problèmes individuels et collectifs ; mais elle rappelle aussi et dit à juste titre que la résolution de ces mêmes problèmes ne dépend pas seulement de l'Etat ou du gouvernement ; que donc la société civile elle-même doit prendre en mains son destin et s'attacher à contourner les obstacles auxquels elle se trouve confrontée.

Nous ne saurions trop conseiller aux lecteurs de notre quotidien de lire avec la plus grande attention le texte intégral du message présidentiel que nous publions dans ce numéro des Dépêches de Brazzaville. Ils y découvriront l'image précise que le chef de l'Etat a aujourd'hui de son pays, de notre pays le Congo, des problèmes que celui-ci va devoir résoudre à moyen et long termes, des atouts qu'il détient dans un monde en pleine évolution, des appuis de toute nature dont il bénéficie contrairement aux « fake news » qui prolifèrent sur les réseaux sociaux. Et cela leur permettra d'anticiper les décisions qui seront prises à brève échéance au plus haut niveau de l'Etat dans le cadre du plan de relance économique et financier conclu avec les institutions internationales parmi lesquelles figure en bonne place le Fonds monétaire international.

La volonté de poursuivre et d'approfondir le dialogue que la classe politique congolaise appelle de ses vœux dans sa grande majorité étant affirmée de façon claire par le président de la République dans son message sur l'état de la nation, prenons donc en compte les mots qui le concluent : « Les progrès accomplis sont incontestables et prometteurs. Le pire n'est donc pas chez nous. A la différence des années précédentes, notre pays présente un panorama mieux orienté pour poursuivre avec courage et détermination l'œuvre de retour aux équilibres fondamentaux et de relance de l'économie nationale. Les agrégats économiques l'affichent clairement. Comme on le voit, plus que jamais, l'espoir est permis, l'essentiel étant de consolider la paix par le dialogue constructif dans l'Unité, le Travail et le Progrès ».

Les Dépêches de Brazzaville

EMPLOI

Reprise des recrutements dans les services sociaux en 2020

La Fonction publique va procéder, l'année prochaine, aux recrutements du personnel dans le secteur social, a annoncé le 17 décembre à Brazzaville, le président Denis Sassou N'Guesso, dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès.



Une vue des parlementaires

« J'annonce que le gouvernement procédera dès 2020, à la reprise des recrutements dans les services sociaux et prioritaires, dans l'enseignement, en vue d'amorcer l'augmentation et le renouvellement progressifs d'un corps enseignant en déficit de formateurs de métier », a déclaré le chef de l'Etat.

Au total, près de deux mille enseignants sortis des écoles normales seront recrutés, a-t-il précisé, ajoutant que cette opération sera menée avec « rigueur et équité pour éviter le recrutement d'une armée de favorisés en lieu et place des enseignants de métier ».

En vue de résorber le chômage des jeunes qui représentent plus de 60% de la population du pays, le gouvernement entend, en fonction des moyens disponibles,

augmenter le nombre d'agents à recruter dans l'administration publique.

D'autres opportunités d'emplois seront issues des projets tels la zone économique spéciale de Pointe-Noire, la zone industrielle de Maloukou et la construction de l'oléoduc Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou et du barrage hydroélectrique de Sounda, dans le département du Kouilou.

Pour faire face à l'inadéquation formation-emploi, un ensemble de mesures concernant l'employabilité des jeunes a été pris. On peut citer, pêle-mêle, la création des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage et le projet de développement des compétences pour l'employabilité qui a permis de former sept mille cinq cents jeunes aux différents métiers.

Le président de la République a, en outre, souligné la nécessité d'intéresser la jeunesse à la pratique de l'agriculture, un secteur, selon lui, porteur d'espoirs et d'opportunités.

Le secteur agricole fait partie des domaines épinglés par les pouvoirs publics dans le cadre de la diversification de l'économie nationale, dépendante jusqu'alors des ressources pétrolières.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a stigmatisé la délinquance juvénile qui prend de l'ampleur ces derniers temps dans certaines villes du pays à travers les phénomènes Bébé noirs et Kulunas. Ainsi a-t-il appelé à la responsabilité parentale, tout en annonçant l'application de la loi et la construction des centres de rééducation et de réinsertion de jeunes.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbele
Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

Deux cent soixante-seize postes à pourvoir au CHU de Brazzaville

Le directeur général de la plus grande structure sanitaire du Congo, Sylvain Villiard, a annoncé, le 17 décembre, un recrutement imminent qui se fera à l'issue d'un test, où les plus compétents seront retenus pour augmenter la qualité et la quantité de l'offre des soins aux patients.

Le recrutement envisagé au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville vise à combler le déficit en personnel dans diverses spécialités car le dernier en date remonte à 2015. Les deux cent soixante-seize postes à pourvoir concernent les médecins généralistes (vingt-deux), les médecins spécialistes (huit) et un psychologue. S'agissant de l'aspect paramédical, cent soixante-six postes sont à prendre : quatre-vingt-dix-



sept médecins infirmiers, vingt agents techniques de santé, quarante-sept agents des services hospitaliers ainsi que le personnel administratif et des ingénieurs en électromécanique... « Ce recrutement

se fera sur une base transparente et selon les besoins jugés urgents, conformément au programme d'embauche et du guide de recrutement que nous avons mis en place », a expliqué Sylvain Villiard.

Dans les jours à venir donc, un appel à candidatures sera lancé. Un comité se chargera de l'analyse des dossiers pour évaluer la conformité des documents constitutifs puis viendra la validation avant le concours. Il sera ainsi question, selon le directeur général du CHU, de donner la possibilité à tout le monde afin que les plus méritants et les plus compétents seuls soient retenus, puisque les patients doivent bénéficier des soins de santé en quantité et en qualité. La réduction des taux de mortalité et de morbidité demeure un défi à relever pour la structure hospitalière qui se voit obligée de disposer d'un personnel qualifié.

Rominique Makaya

« Ce recrutement se fera sur une base transparente et selon les besoins jugés urgents, conformément au programme d'embauche et du guide de recrutement que nous avons mis en place »,

RÉFORMES DU SECTEUR PUBLIC

Une enveloppe de 5,7 milliards francs CFA prévue pour l'exercice 2020

Le budget s'inscrit dans la mise en œuvre du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Les membres du comité de pilotage de ce projet se sont réunis à Brazzaville, le 16 décembre, pour évaluer les activités réalisées puis définir les nouvelles priorités.

La troisième session ordinaire du comité de pilotage du Prisp visait à délibérer sur toutes les activités mises en œuvre par l'unité de coordination du projet, notamment approuver les rapports d'exécution et les plans de travail, les comptes et les rapports d'audit.

Selon le directeur de cabinet de la ministre du Plan, Ferdinand Sosthène Likouka, les membres du comité étaient également appelés à donner les orientations pour la bonne exécution des activités du projet, en cohérence avec la stratégie et les objectifs fixés et à apprécier la qualité de travail ainsi que le rendement sur les critères de performance.

À l'ouverture des travaux du comité de pilotage, Ferdinand Sosthène Likouka invitait déjà les participants à apporter leurs compétences et leur perspicacité pour garantir le succès de la rencontre.

« Cette rencontre se tient au moment où le gouvernement s'attelle à mettre œuvre ses engagements et à adopter avec la Banque mondiale un nouveau cadre de partenariat. L'objectif de ce récent engagement consiste à aider à la poursuite de la réalisation des réformes économiques pour offrir de meilleures opportunités à tous les citoyens pour la période 2020-2024 », a fait savoir le membre du comité.

Signalons que le Prisp est une initiative du gouvernement congolais dont le coût est estimé à hauteur de quarante millions de dollars, soit 23,445 milliards francs CFA. Ce projet vise à maximiser la collecte des recettes financières domestiques hors pétrole et la gestion des finances publiques, la modernisation de l'administration publique, le renforcement de la redevabilité et la reddition des comptes.

Fiacre Kombo

Les hôpitaux Blanche Gomes et de Bacongo dotés d'aires de jeux

Les espaces récréatifs, don de l'association "Les Samaritains", ont été inaugurés le 17 décembre à Brazzaville par la présidente d'honneur de cette organisation philanthropique, Danielle Sassou N'Guesso, pour permettre aux enfants admis à ces centres hospitaliers de passer la convalescence dans la joie.

Le "Petit Samaritain" est une association à but non lucratif, œuvrant depuis dix ans dans les œuvres caritatives au profit des enfants vulnérables et en détresse. Chaque fin d'année, cette association apporte assistance aux tout petits en situation irrégulière. Cette fois-ci, l'organisation philanthropique a porté son choix sur les hôpitaux mère et enfant Blanche Gomes, situé au centre-ville, et sur l'hô-

pital de base de Bacongo, le deuxième arrondissement.

A l'hôpital mère et enfant Blanche Gomes, Le Petit Samaritain y a aménagé et équipé des aires de jeux et installé une bibliothèque moderne pour enfants. Après avoir mis en service ces espaces récréatifs, la présidente d'honneur de l'association, Danielle Sassou N'Guesso, a profité de remettre des kits de fête à tous les en-

fants hospitalisés pour leur permettre de passer la fête de Noël dans la joie.

A l'hôpital de base de Bacongo, l'association a inauguré une aire de jeux qui y est installée. En faisant ce don, l'objectif est d'apporter aux enfants malades admis dans ces hôpitaux un nouveau sourire afin de passer la convalescence dans la joie, sans stress. Etant déjà en période de fête, ces espaces de jeux leur permettront de se recréer librement comme s'ils étaient chez eux.

Réceptionnant l'aire de jeux, la directrice de l'hôpital de base de Bacongo a témoigné sa gratitude à l'égard de l'association. « J'ai avant tout un sentiment de reconnaissance envers ceux qui ont pensé à ces enfants hospitalisés, c'était une promesse mais cela s'est matérialisé aujourd'hui et je suis émue de cette dotation. Souvent, les enfants malades sont stressés, cette aire de jeux leur permettra de s'égayer et de vite se rétablir. Nous sommes tenus de l'entretenir comme il se doit », a souligné Carmel Miabanzila Matoko. Ajoutons que Le Petit Samaritain de Brazza a promis de réaliser très prochainement d'autres actions caritatives dans des orphelinats et écoles.

Firmin Oyé



Une vue d'une aire de jeux inaugurée/Adiac

O N E C - C

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Régis par la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013 et le règlement N°11/01-UEAC-027-CM-07 du 05/12/2001

TABLEAU PROVISOIRE DES MEMBRES DE L'ORDRE (Art. 46, 47 et 48 de la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013)

1 - SECTION DES SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLE (SEC)

N°	RAISONS SOCIALES	N° Agrément CEMAC
1	Ernst & Young (EY)	SEC-062
2	EXCO CACOGES	SEC-061
3	GKM Audit & Conseil	SEC-014
4	Price Water Cooper (PWC)	SEC-007
5	Rainbow Finance	SEC-079

2 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES LIBÉRAUX

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
1	DENGUET ATTICKY Serge Alexandre Patrick	EC-360
2	EBANGA Raphaël	EC-276
3	ETOU OBAMI Brice Voltaire	EC-389
4	FYLLA SAINT-EUDES Antoine Thomas Nicéphore	EC-359
5	GAMASSA Patrick Michel	EC-338
6	GOMEZ-GNALI André	EC-219
7	KOUZOLO Noël	EC-222
8	LINVANI Aimé Blanchard	EC-458
9	MANKENDA André	EC-375
10	MAYABEL Roger	EC-393
11	MBADI Dieudonné	EC-223

5 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES SALARIÉS

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
1	AKAMABI Jean Richard	EC-526
2	BAKALA GAMBOU Gérard	EC-495
3	BITSINDOU LONDE Patrick Olivier	EC-627
4	BIZITOU Placide Bruno	EC-428
5	BOCKONDAS MOCKONDZY Jean Paul Roger	EC-429
6	BONGO BOUHOUS Roch Marius	EC-430
7	BONGUI Salvador Roland	EC-431
8	BOULA Clément Alexandre	EC-432
9	DE MOULOUBA Cyr Roger Christophe	EC-433
10	DENGUET ATTICKY Myriam Bénédicte	EC-434
11	EKANDJA Jean François	EC-437
12	EKASMAN François	EC-438
13	ELENGA OPPALA Ghislain	EC-374
14	ELOMBO Marcel	EC-439
15	ENDOMBE Saturnin	EC-440
16	FOLLO Isaac Raymond	EC-442
17	GALOUO SOU Ted	EC-443
18	GANONGO GACKOSSOT Ikingath	EC-558
19	IKONGA Rémy	EC-445

5 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES SALARIÉS (SUITE)

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
45	MBANI Jean Valère	EC-468
46	MBOUMA NDENGUE Richard	EC-470
47	MBOUMABEKA Edley Saurelle	EC-471
48	M'BOUMBA Jean Christian	EC-472
49	MBOUNGOU Dieudonné	EC-473
50	MEYA Jacques	EC-535
51	MIALOUNGUILA Théodore	EC-521
52	MIENANTIMA Célestin	EC-474
53	MISSETETE GANGUIA Abraham	EC-618
54	MOKANGA Sylvain Siméon Simplicie	EC-475
55	MOPITA MONIENIE Armel	EC-477
56	MOUHINGOU Michel Robert	EC-371
57	MOUKOUAMA NGOMO Jean Pierre	EC-480
58	MOUSSOUNGOU LOUTOUMBOU Henri	EC-481
59	MOUTOU BAKOUMA Davidson H.	EC-482
60	NDINGA ELENGA Vincent	EC-484
61	NDJONA Jean	EC-435
62	NGOMA-MBOUKOU Wilfrid	EC-485
63	NGOULOUBI - MBIMA	EC-486

12	MONDJO née OTSOA MOUAPO Imelda	EC-476
13	MOUFOUMA MAUCLAIR Philippe	EC-478
14	NDAMBA Frédéric Thierry	EC-483
15	NGATSE Ludovic	EC-146
16	OGANGA-LIMOUNA Raymond Michel	EC-494
17	OSSIBI Arsène Didace	EC-372
18	SEKET José Serges	EC-508
19	TSOUMOU Reich Fresney	EC-379
20	YOLO Auguste	EC-373

3 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS SALARIÉS

N°	NOMS ET PRENOMS	N° Agrément CEMAC
1	MBOUSSA Sylvain	EC-209

3 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

N°	NOMS ET PRENOMS
1	LETH-BOUKA Karl

20	ILOKI MOROSSA Marie Joseph	EC-446
21	IPALA NZAMBA Patrice	EC-490
22	IPOULI Urbain Landry	EC-447
23	ITOUA Jean Paulin	EC-448
24	KABA Francis Siméon	EC-449
25	KALI -TCHIYEMBI Paulin	EC-220
26	KANGA Alain Frédéric	EC-450
27	KEMA Didier Placide	EC-451
28	KETEEVI Comlan Victor	EC-452
29	KOMA Camille	EC-453
30	KOUBA Dominique	EC-455
31	KOULIMAYA Guy Fellih	EC-536
32	LENGA Serge Didier	EC-457
33	LINVANI M'PION Magloire	EC-460
34	LINVANI M'PION Dior Marthely	EC-459
35	LIPIKA Armel Gherlys Paul	EC-516
36	LOEMBA COLONNA Arsène	EC-461
37	LOUBASSOU MISSAMOU Moïse	EC-462
38	LOUFOUA Pierre Narcisse	EC-463
39	MABIALA Fernand	EC-581
40	MALONGA Jean Pierre	EC-391
41	MAMBOU LOEMBA	EC-464
42	MAMPANGUILA Gervais	EC-465
43	MATONDO-BIKA Dacin Fajude	EC-466
44	MATSOUNGA BAKALA Aymar Michel	EC-467

64	NONAULT Chantal Modeste	EC-487
65	NTSAKALA MANKOU Gilbert Donald	EC-488
66	NTSIBA Patrick	EC-489
67	OBAMBE Gertrude Saleme	EC-491
68	OBOA née OWORO Lydie Delphine	EC-492
69	OKINGA EBOUNGOU	EC-626
70	OKO-KOUMOU	EC-497
71	OLESSONGO Raïssa Chernelle	EC-498
72	OMBO LEBARRAS Jeremie Elysée	EC-499
73	OMINGA Raoul Maixent	EC-500
74	ONDONGO-EZHET Brice	EC-501
75	PEYA Michel	EC-504
76	PONGUI Anastasie	EC-505
77	QUENUM Hipolyte Hilaire	EC-534
78	SEKANGUE OBA Ilich Lavy	EC-507
79	SOUSSE-TCHAPI René	EC-509
80	TATY Victorine Rachel	EC-511
81	TCHIKAYA Jean Marie	EC-512
82	TCHIVENDRAIS Roger Jean Claude	EC-513
83	TSIKABAKA KOUDISSA Marius	EC-514

NB: Le tableau ci-dessus est provisoire. Le Conseil de l'Ordre procédera à la publication d'un Tableau définitif après examen approfondi de chaque dossier conformément aux textes en vigueur

Le Commissaire du Gouvernement

Henri LOUNDOU



N.B : Seuls les Experts Comptables libéraux sont éligibles au Conseil de l'Ordre, au scrutin de liste.

Dépôt des listes de candidature au plus tard le jeudi 19 décembre 2019 à 14 heures au ministère des finances et du budget 4^{ème} étage.

INONDATIONS

Un convoi humanitaire pour secourir cent quatre-vingt mille sinistrés

Le gouvernement a disponibilisé une assistance d'urgence composée de vivres, non-vivres et médicaments en faveur des sinistrés bantous et autochtones dans les localités inondées des zones septentrionale et centrale du pays.

Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire vient de finaliser le plan d'acheminement et de distribution de deux cent soixante tonnes de vivres et non-vivres aux cent quatre-vingt mille sinistrés dans les départements inondés, le long du fleuve Congo et de ses affluents, dans les zones septentrionale et centrale du pays. Le kit humanitaire est également composé des intrants de pêche et du matériel de construction. « *Le gouvernement a, par ailleurs, mis à disposition deux cent quatre-vingt-cinq cartons de médicaments de première nécessité, des produits d'entretien et d'assainissement. La population patauge dans les eaux souillées, il faut la protéger contre diverses maladies, notamment celle de la peau* », a indiqué la ministre de tutelle, Antoinette Dinga Dzondo, en conférence de presse le 16 décembre, à Brazzaville.

La ministre a souligné que le convoi quittera la capitale dans quelques jours pour rallier les localités concernées par voies routière et fluviale. Il est bien clair que l'état actuel de la route nationale n°2 pourrait ralentir la vitesse du convoi dans les délais.



La ministre des Affaires sociales contrôlant le contenu du kit humanitaire

Les quatre cents millions de francs CFA débloqués par le gouvernement, en guise d'assistance d'urgence, ne concernaient au départ que les cinquante mille sinistrés du département de la Likouala. Malheureusement, les pluies diluviennes se sont déchaînées par la suite au point d'élargir les dégâts dans d'autres départements, notamment la Cuvette, la Sangha

et les Plateaux. Le nombre de sinistrés a ainsi quadruplé jusqu'à atteindre environ trente mille ménages (bantous et autochtones). « *Nous étions obligés de refaire la planification sur ce même montant de sorte que toutes les personnes touchées dans ces localités-là en bénéficient. Cela a pris un peu plus de temps au gouvernement* », selon les expli-

cations de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Les actions d'avant

Dès le début des inondations, en octobre dernier, les partenaires techniques et financiers du Congo se sont mis à l'œuvre. Le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Fonds

des Nations unies pour l'enfance, le Fonds des Nations unies pour la population ont distribué des vivres et non vivres dans la Likouala. Il y a eu également mobilisation des fonds centrale d'intervention pour les urgences humanitaires par les Nations unies. Du 14 au 16 du mois en cours, une mission conjointe gouvernement-système des Nations unies a réalisé des vues aériennes de tout le territoire afin de compléter les données cartographiques et finaliser le rapport de réponse humanitaire.

L'Union européenne intervient

L'institution a débloqué deux cents millions de francs CFA pour aider les organisations humanitaires sur le terrain afin de soulager les sinistrés, peut-on lire dans le communiqué de presse rendu public le 17 décembre, à Brazzaville. « *Nous mobilisons cette aide d'urgence pour apporter un soulagement indispensable aux communautés touchées. L'Union européenne exprime pour ainsi dire sa solidarité à la population frappée* », a déclaré le commissaire européen en charge de la gestion des crises, Janez Lenarcic.

Rominique Makaya

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Des enseignants formés à la conception des cours en ligne

Un stage organisé du 16 au 19 décembre, à Brazzaville, vise à encadrer des enseignants dans la maîtrise des bases de conception du développement et de la structuration des cours en ligne ouverts et massifs (MOOC).

La formation permettra aux participants venus de la Faculté de médecine de présenter et vendre leurs cours, connaître les normes de la mise en ligne des cours ainsi que la structuration en vue d'une scénarisation pour la préparation de la documentation. Ceci est nécessaire pour réaliser des cours en ligne à partir des enseignements choisis, expliquent les organisateurs.

« Actuellement, les enseignements sont présentiels dans nos universités, ce qui fait que l'étudiant doit être présent pour participer à une formation. Mais, l'idéal serait d'aller au-delà des cours présentiels pour permettre à ceux qui n'ont pas les moyens d'aller vers les enseignants de se former à distance »

Le facilitateur du stage, Apollinaire Batoure, également enseignant à l'Université de N'Gaoundéré du Cameroun, a indiqué que l'analyse de la conception des cours en ligne ouvert massif apporte aux apprenants des nouvelles antennes de formation à distance : « *Il était donc question qu'on accomplisse ce travail avec les enseignants de la faculté des sciences et de la santé. Et nous allons ensemble déceler deux à trois cours sur lesquels on va travailler afin de leur permettre d'avoir quelques idées sur cette conception* », a-t-il dit.

Selon lui, les MOOC vient aujourd'hui pour répondre au besoin d'apprentissage qui représente la vie et la qualité, dans le domaine de l'environnement et de l'apprentissage. Ils mettent en œuvre l'Objectif du développement durable 4, défini par les Nations unies, à savoir un enseignement, une éducation de qualité pour tous.

Pour l'apprenant Sophie Bayonne Komba, enseignante à la Faculté des sciences et de la santé, la formation lui apporte des connaissances en termes de développement de l'enseignement. « *Actuellement, les enseignements sont présentiels dans nos universités, ce qui fait que l'étudiant doit être présent pour participer à une formation. Mais, l'idéal serait d'aller au-delà des cours présentiels pour permettre à ceux qui n'ont pas les moyens d'aller vers les enseignants de se former à distance* », a-t-elle déclaré.

Notons que l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) s'est engagée dans un programme quadriennal 2017-2021, qui consiste à relever collectivement les défis auxquels est confronté l'enseignement supérieur : le défi de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance, celui du devenir social et professionnel des diplômés et, enfin, celui d'un enseignement supérieur pleinement impliqué dans le développement des économies et des sociétés.

Les établissements membre de l'AUF et le CNUEF de Brazzaville bénéficient de cette formation qui vise la montée en compétences des enseignants engagés dans ce projet de mise en ligne des cours.

Maliche Mbou Eta (stagiaire)

COP25

Présentation d'un guide numérique favorable pour l'Afrique

La Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Agence de développement de l'Union africaine-Nepad, a rendu public, lors de la COP25 à Madrid, un « Guide de planification intégrée en Afrique ».

L'application numérique est destinée à aider les pays africains à mettre en œuvre, de façon simultanée, les grandes initiatives internationales. Elle permettra d'intégrer notamment le contenu des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et de l'Accord de Paris de 2015 (COP21) sur les changements climatiques dans les plans de développement nationaux en Afrique. Le guide numérique intégrera également les contributions déterminées au niveau national (CDN), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles. Conçu à partir d'instructions étape par étape, il offrira aux planificateurs africains une nouvelle génération de modèles de plans stratégiques et opérationnels de développement national intégrant ces initiatives internationales.

Le représentant-résident du Pnud au Togo, Aliou Dia, a salué cet outil comme un « complément bienvenu, qui aidera les gouvernements du continent à accélérer la réalisation des ODD durant la décennie de mise en œuvre. Il appuiera également la mise en œuvre de la promesse sur le climat du Pnud, qui aide les pays à réviser et à améliorer les CDN pour les présenter d'ici à l'an prochain et à les prendre en compte dans leurs nouveaux plans de développement nationaux ».

Anthony Nyong, directeur chargé de la lutte contre le changement climatique et de la croissance verte à la BAD, a fait savoir: « De bons outils de planification nous permettent de rationaliser notre travail. Une meilleure planification facilite l'allocation efficace des

ressources et une réalisation efficace des programmes ». La Banque s'engage « à travailler avec les pays membres régionaux pour intégrer les programmes internationaux dans les plans de développement nationaux dans le but ultime de mettre fin à la pauvreté, de créer des emplois pour les jeunes et de protéger la planète », a-t-il affirmé à Madrid.

La directrice de l'innovation et de la planification des programmes à l'Agence de développement de l'UA, Estherine Fotabong, a déclaré: « *Le guide soutient notre vision de mettre à profit les connaissances pour faire advenir l'Afrique que nous voulons. Il y contribuera en favorisant le développement du continent grâce à une planification, une coordination et une mise en œuvre efficaces et intégrées des objectifs de l'Agenda 2063 avec les États membres, les communautés économiques régionales et les institutions panafricaines, cela en tirant parti des partenariats et de la coopération technique* »;

Le Guide de planification intégrée en Afrique sera disponible sous forme d'application numérique et aussi en manuel. L'outil permettra aux planificateurs africains de rechercher des outils et de les mettre en application pour concevoir une nouvelle génération de plans nationaux de développement. Il comprendra des pages interactives permettant aux planificateurs de mettre directement en application les outils sur la plate-forme en ligne et d'obtenir des données, dont un modèle de résultats ou un cadre théorique de modèles de changement.

Yvette Reine Nzaba

G5 SAHEL

Le sommet avec la France reprogrammé en début 2020

La rencontre, initialement prévue pour le 16 décembre à l'initiative du président français, et annulée la semaine dernière après une attaque djihadiste au Niger, se tiendra finalement le 13 janvier à Pau (sud de la France). Ses homologues du Niger, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad et de la Mauritanie y sont conviés.

« Ce sommet aura pour objectif de définir, de réévaluer le cadre et les objectifs de l'engagement français au Sahel. Il permettra également de poser les bases d'un soutien international accru aux pays du Sahel », a indiqué l'Élysée dans un communiqué.

Hormis les présidents maliens, Ibrahim Boubacar Keïta; burkinabé, Roch Marc Christian Kaboré; nigérien, Mahamadou Issoufou; tchadien, Idriss Déby Itno; mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la réunion sera rehaussée de la présence du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et des présidents de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki; du Conseil européen, Charles Michel, selon la même source. Le vice-président de la Commission européenne et haut représentant pour les Affaires étrangères, Josep Borrell, a également été convié.

Depuis quelques mois, Paris lance des appels à ses alliés européens pour qu'ils s'impliquent davantage dans la crise sahélienne. Et dans le souci de vouloir repenser l'opération

Barkhane « dans les prochaines semaines », Emmanuel Macron avait invité, le 4 décembre, les membres du G5 Sahel à le retrouver avant la fin de l'année pour un sommet à Pau. A l'occasion, il leur avait demandé de « clarifier » leur position sur la présence militaire française au Sahel, de plus en plus contestée par leurs opinions publiques.

Au moment où il faisait cette annonce, le chef de l'Etat français avait souligné que toutes les options étaient sur la table, y compris un retrait des troupes françaises, mais les experts jugent cette hypothèse très improbable.

« L'avenir du Sahel se joue l'année prochaine »

Dans la perspective de la tenue du sommet, le chef d'état-major français, le général François Lecointre, a, dans un entretien avec France info, estimé que l'avenir du Sahel se joue « dans l'année qui vient ». Pour ce haut gradé de l'armée française, seule une solution politique impliquant les Etats de la région et la communauté internationale permettrait une sortie de crise.

« C'est maintenant, dans

l'année qui vient, que se joue l'avenir du Sahel », indiquait récemment le chef d'état-major de l'armée française, ajoutant : « C'est pour cela que nous nous engageons en avant-garde et que nous allons passer à la vitesse supérieure », soulignant : « Si nous loupons ce moment charnière, je suis assez pessimiste ». François Lecointre s'exprimait lors d'un déplacement,

c'est de permettre que le niveau de violences soit le plus bas possible, de façon à ce que des solutions politiques puissent être mises en œuvre sans que l'on ne sombre définitivement dans des situations de guerre civile. Nous évitons que le pire ne se produise et cela doit être porté à notre crédit », a-t-il laissé entendre. Mais si le travail de Barkhane « n'est

dre sur eux-mêmes, laisser la place à l'Etat islamique, ce qui provoquera une pression migratoire sur l'Europe, avec tous les risques populistes que cela entraînera », a-t-il averti.

La visite du général Lecointre auprès des troupes de l'opération antidjihadiste Barkhane a eu lieu quelques semaines après la mort de treize soldats français dans la collision de deux hélicoptères en opération. C'était après l'attaque terroriste d'une base au Niger au cours de laquelle soixante et onze militaires nigériens ont été tués. Les islamistes sont toujours déterminés à s'en prendre aux forces régulières des pays du G5 Sahel comme en témoignent d'autres attaques sanglantes qui ont frappé ces derniers mois le Mali et le Burkina Faso.

« Ce qui fait douter du sens de la mission, ce n'est pas les pertes, c'est l'absence de clarté, (...) de détermination politique », a noté le général Lecointre, qui a assuré que l'armée française était au Sahel pour assurer également la sécurité de la France « pour les trente ans qui viennent ».

Nestor N'Gampoula

« Ce sommet aura pour objectif de définir, de réévaluer le cadre et les objectifs de l'engagement français au Sahel. Il permettra également de poser les bases d'un soutien international accru aux pays du Sahel »

ment, il y a quelques jours, dans cette partie de l'Afrique en proie à une rapide dégradation sécuritaire, en particulier dans la zone dite des « trois frontières » entre Mali, Niger et Burkina Faso.

Evoquant l'importance de la mission Barkhane, le chef d'état-major français a rejeté l'idée d'échec de l'opération, qui mobilise quatre mille cinq cents militaires français au Sahel. « Ce qu'on demande à un sol-

pas complété par une action politique (...) en partenariat entre les gouvernements des pays que nous venons aider et l'ensemble de la communauté internationale (...), notre action ne servira à rien », a-t-il précisé.

Le général a relevé le rôle de la France en matière de maintien de la paix au Sahel. « Si nous laissons le chaos s'installer, les États sahéliens vont s'effon-

Profitez de nos FORFAITS PEINTURE durant toute l'année.

Berline 299 000 FCFA TTC

4x4 399 000 FCFA TTC

*Valable sur tous types de véhicules pour coloris identique

*Hors carrosserie et pièces de rechange.

*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.

cfao MOTORS

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

Message du président de la République sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès, le 17 décembre 2019

Monsieur le président du congrès ; Monsieur le président du Sénat ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ; Mes chers compatriotes ;

La Constitution du 25 octobre 2015 prescrit au président de la République de dresser l'état de la Nation à la fin de chaque année, devant le parlement réuni en congrès.

Cette disposition constitutionnelle participe du renforcement et de la crédibilité de notre démocratie, par un contrôle de l'exécutif par le peuple, à travers ses élus.

C'est l'occasion indiquée pour partager, avec l'ensemble de nos concitoyens, les appréciations de notre action, les préoccupations de la marche de notre pays vers le développement et les perspectives pour de nouvelles avancées.

M'acquittant de ce devoir, ma compassion profonde et mes pensées les plus émues se tournent du côté de nos compatriotes et des êtres chers qui nous ont quittés en 2019. Cette épreuve n'a guère épargné nos institutions.

Je voudrais, une fois de plus, rendre hommage à la mémoire des parlementaires, des conseillers locaux et autres serviteurs de l'Etat disparus au cours de cette année qui s'achève.

J'exprime également toute ma solidarité aux populations victimes de catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, coulées de boue, ensablement des habitations), du fait des dérèglements climatiques qui, plus que jamais, représentent un véritable défi planétaire.

Face à ces calamités, le gouvernement s'organise, dans la mesure du possible, pour apporter son assistance afin de gérer au mieux, en fonction de ses modestes ressources, les désastres enregistrés.

Devant l'ampleur des sinistres, je lance un appel pressant à la communauté internationale, en vue d'un appui pour une réponse plus efficace à la situation humanitaire engendrée.

Pour ces situations désolantes, les solutions ponctuelles devront être relayées par une politique hardie d'aménagement de l'espace urbain et des sites de vie en milieu rural. Loin de tout symbolisme, la Journée de l'arbre doit réellement servir à desserrer l'emprise des phénomènes dévastateurs induits par le climat.

Au-delà de ces douleurs, notre peuple donne toujours, avec ferveur et abnégation, la preuve de son attachement aux valeurs fondatrices du Congo éternel, en l'occurrence l'Unité, le Travail et le Progrès.

Pour cela, je salue le patriotisme exemplaire des filles et des fils du Congo qui, face à l'adversité de la conjoncture économique et financière, s'illustrent par un sens élevé de responsabilité.

Il nous faut préserver l'essentiel, c'est-à-dire la paix et la stabilité des institutions, bien loin de l'incertitude des remises en cause démagogiques, voire populistes.

Mes chers compatriotes ;

Dans cet exercice qui consiste à décliner l'état de la nation en 2019 et les perspectives pour l'année prochaine, il importe de répondre, sans atermoiements, aux grandes interrogations du peuple.

Il ne s'agit pas de se donner beaucoup de mal pour se dire beaucoup de bien. Pour être en phase avec le peuple, il est plutôt question de l'édifier en lui disant la vérité sur la réalité de la situation.

Au nombre des attentes somme toute légitimes, l'emploi des jeunes constitue l'une des exigences majeures qui ne peut être abor-

dée en dehors de l'employabilité, entendue comme leur conditionnement en vue de leur utilisation efficiente sur le marché du travail.

C'est parce que les jeunes constituent plus de 60% de la population et parce qu'ils sont l'avenir du pays que j'aborderai en priorité cette question.

Le peuple attend aussi de nous écouter sur ses autres espérances, en rapport avec la disponibilité et la qualité du capital humain, que sont l'éducation, la santé, la retraite et le panier de la ménagère.

Mais, pourrions-nous aborder ces défis en dehors de nos stratégies de développement centrées, malgré la dureté des temps, sur l'équipement du pays en infrastructures de base, notamment routières, portuaires et aéroportuaires qui confortent notre vocation de pays de transit ?

Serait-il judicieux de traiter de ces défis en dehors de la paix qui fonde le socle de tout et trouve ses ressorts dans la primauté du dialogue et l'expression sans faille de l'Etat de droit, que nous avons le devoir de consolider chaque jour avec le liant de la bonne gouvernance ?

A ce propos, promouvoir l'Etat de droit nous appelle aussi à engager la réforme de l'Etat et à soutenir le processus de décentralisation, afin de créer et de rendre opérationnel le cadre nécessaire de transfert des compétences vers les collectivités territoriales.

Aujourd'hui, cette prescription reconnue par la Constitution se limite encore à un contenu essentiellement administratif, du fait des difficultés financières du moment. Notre volonté d'y parvenir demeure intacte et ferme. Elle s'accomplira avec le rétablissement progressif des équilibres macro-économiques et financiers.

Ainsi, le développement local y puisera ses leviers et confortera les fondements de la paix à différents niveaux de la pyramide administrative de notre pays.

Aucune ambition n'est possible sans la paix.

Est-il possible de parler de développement sans relever les grandes options découlant des leçons tirées de la crise actuelle dont les origines sont sous-tendues par notre forte dépendance, voire notre posture d'otage par une seule ressource, le pétrole, qui, bien que stratégique, demeure marqué par l'effondrement du prix du baril ?

L'évocation de notre action internationale, au plan des relations extérieures et de la coopération, clôturera le présent message.

Il sied, toutefois, de noter que l'année aura été marquée par l'heureux aboutissement des négociations avec le FMI.

Il nous fallait lever ce préalable pour bénéficier de la mobilisation et l'accompagnement conséquents des partenaires internationaux dans le processus de relance de l'économie nationale.

Devant l'urgence d'engager les réformes suite à la situation fortement dégradée des finances publiques et de l'économie nationale, le Congo a initié cet accord dans le cadre d'une démarche sous-régionale commune de sortie de crise, arrêtée par les chefs d'Etat de la Cémac.

L'approbation, le 11 juillet 2019 par le FMI, de notre programme économique et financier triennal, 2019 -2022, au titre de la Facilité élargie de crédit, constitue un atout de choix pour notre pays.

Ce n'est certes pas pour la première fois que le Congo entre en programme avec le FMI.

Sans être une panacée ou une fin en soi, cet accord nous offre une plus grande marge de manœuvre vis-à-vis des partenaires au développement. Il ouvre le chemin de nouvelles avancées économiques, nécessaires à la satisfaction des attentes de nos concitoyens mentionnées ci-haut.

Les actions portées par l'année 2020 se fondent donc principalement sur cette performance salutaire.

C'est ici le lieu de saluer tous nos partenaires qui, par leur appui multiforme, ont permis au Congo d'accéder à la Facilité élargie de crédit.

De même, le témoignage de notre profonde reconnaissance est particulièrement dédié au président Xi Jinping, de la République Populaire de Chine, pour l'appui du gouvernement chinois dans la restructuration de la dette du Congo vis-à-vis de son pays. La levée de cette conditionnalité a accéléré l'approbation de notre programme par le FMI.

Je voudrais adresser ici mes remerciements les plus sincères au président Emmanuel Macron, de la République Française, qui a tenu son engagement de soutenir le Congo, en termes d'appuis budgétaires.

Les procédures pour la mise à disposition de la première tranche de ce soutien financier sont en bonne voie.

Nous renouvelons notre gratitude au Fonds monétaire international et aux amis du Congo qui ont œuvré à nos côtés pour l'issue heureuse des négociations combien ardues que nous avons menées ensemble.

Dans la même optique, nous tenons à présenter nos sentiments les plus gratifiants à la Banque africaine de développement qui vient d'annoncer son appui à notre pays.

Au travers de la dynamique ainsi créée, j'en appelle à la solidarité internationale et à la bienveillante disponibilité de nos autres partenaires, pour un accompagnement adéquat des actions de redressement et de relance économique en cours.

De son côté, notre pays s'emploiera à tenir ses engagements en ce qui concerne la réalisation des réformes retenues.

A ce sujet, j'ai instruit le gouvernement :

- de prendre toute la mesure des enjeux en présence à travers les réformes à poursuivre ou à entreprendre ;

- de tout mettre en œuvre pour tenir les conditionnalités contenues dans ce programme ;

- de préparer les différentes revues dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles.

Mes chers compatriotes ;

Nous avons cru devoir traiter, en priorité, les préoccupations inhérentes à la jeunesse parce que les jeunes représentent plus de la moitié de la population du Congo.

C'est l'avenir de notre pays. Les jeunes sont appelés à assurer le devenir de notre nation.

Leur revendication première porte sur l'emploi, le travail et c'est légitime.

Mais, dans ce monde de plus en plus moderne, l'emploi des jeunes ne peut être traité sans l'employabilité, l'employabilité entendue comme le conditionnement en vue de leur utilisation adéquate sur le marché du travail.

Dans ce sens, de nombreuses initiatives ont été déjà prises ou sont en cours de l'être.

La mise en relief plus affirmée de la formation

qualifiante devra désormais renforcer le socle d'une professionnalisation effective de notre système éducatif.

Il s'agit d'améliorer la formation par l'apprentissage didactique et utilitaire.

La cohérence de cette option avec les besoins d'expertise exprimés par les structures de production des biens et services reste de mise.

L'ouverture, à Brazzaville, de deux centres d'éducation, de formation et d'apprentissage, Cefa en sigle, est l'une des réponses appropriées aux difficultés des employeurs à trouver, sur le marché du travail, une main-d'œuvre qualifiée dans les métiers du froid et du bâtiment.

Quatre autres structures analogues, qui ont été implantées à Pointe-Noire et Dolisie, sont dédiées à la maintenance industrielle, la mécanique automobile et aux métiers ruraux.

Grâce à une contribution de la Banque mondiale, le programme de développement des compétences pour l'employabilité a permis de former, par l'apprentissage et l'alternance, 7500 jeunes à différents métiers.

Un Fonds d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage a été mis en place pour, entre autres, promouvoir la formation qualifiante et l'auto-entrepreneuriat.

Les grands travaux d'infrastructures, à savoir le pont route - rail sur le fleuve Congo, la zone industrielle de Maloukou, l'oléoduc Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou, le barrage de Sounda en B.O.T, la mise en œuvre de la zone économique spéciale de Pointe-Noire et d'autres chantiers miniers en perspectives offriront, à terme, des possibilités d'emplois à de nombreux jeunes. Dans les emplois temporaires, il nous faut privilégier des actions à haute intensité de main-d'œuvre.

Je demande au gouvernement de restaurer le cantonnement villageois pour l'entretien routier. Cela induirait une redistribution substantielle en zone rurale.

Par ailleurs, nous disposons, à Brazzaville, d'une usine neuve de fabrication de pavés.

J'invite le gouvernement à s'approprier, en relation avec les mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire, une initiative que j'ai eu à explorer à mon niveau, celle du pavage des voiries urbaines, en vue de l'utilisation massive des jeunes dans les travaux à haute intensité de main-d'œuvre.

Toujours dans le cadre de l'emploi des jeunes, j'annonce que le gouvernement procédera, dès 2020, à la reprise des recrutements dans les services sociaux et prioritaires dans l'enseignement, en vue d'amorcer l'augmentation et le renouvellement progressifs d'un corps enseignant en déficit de formateurs de métier.

C'est ainsi que près de 2 000 jeunes enseignants sortis des écoles normales seront intégrés à la fonction publique en 2020.

Le gouvernement conduira, avec rigueur et équité, cette opération pour éviter le recrutement d'une armée de favorisés en lieu et place des enseignants de métier.

Cette opération ira en s'amplifiant chaque fois que les ressources du pays le permettront.

Il nous faut aussi remobiliser l'intérêt des jeunes pour l'agriculture, secteur porteur d'espoir et d'opportunités.

Cependant, en évoquant l'importance de leur poids démographique, n'occultons pas la forte concentration des jeunes dans nos deux principales grandes villes, Brazzaville et Pointe-

Message du président de la République sur l'état de l

Noire, puis dans les agglomérations de Nkayi et Dolisie.

Ils sont également présents, en grand nombre, dans les chefs-lieux de département et de district, laissant ainsi le reste du territoire à l'abandon.

L'espoir et les opportunités d'emplois sont là. Il nous faut donc des actifs agricoles. Même lorsque nous aurons réussi le pari, à notre portée, de la mécanisation et de l'irrigation, il nous faudra toujours des bras valides pour réaliser les activités sous-jacentes, en vue d'une disponibilité alimentaire suffisante et de bonne qualité.

Face à une production agricole nationale encore insuffisante, le débat sur le panier de la ménagère est devenu récurrent dans notre pays, depuis plusieurs années.

Le salut du panier de la ménagère ne viendra nullement des cuisses de poulets importées on ne sait d'où, conservées on ne sait dans quelles conditions, gonflées artificiellement aux hormones douteuses.

Ce ne sera pas, non plus, à travers des mercures bureaucratiques, mais essentiellement de notre capacité de couvrir la demande par la maîtrise de l'offre.

C'est à partir de ce principe classique et bien connu de l'offre et de la demande que se réajusteront les prix des produits alimentaires de base. Les jeunes doivent en prendre conscience car il s'agit d'un véritable problème de santé qui a des incidences sur la morbidité des populations.

S'agissant toujours de la jeunesse, c'est le lieu et le moment de stigmatiser cette forme de délinquance juvénile qui sévit dans les périphéries des grandes agglomérations urbaines: les Bébés noirs, les Kulunas et autres.

La loi s'appliquera certes. Mais, ce sont nos enfants. Je place donc les parents devant leur responsabilité.

Pour sa part, le gouvernement envisage de construire des centres de rééducation et réinsertion pour ces jeunes gens qui devraient plutôt mettre leur énergie dans la construction du pays et non dans les raccourcis de la violence.

Je rassure le peuple que je n'accepterai pas que la paix, si chèrement acquise, soit mise en danger par la prédation irresponsable de quelque citoyen que ce soit.

Mes chers compatriotes ;

Dans notre pays, la demande sociale appelle à l'intensification de la lutte contre la pauvreté, le chômage, la marginalisation et l'exclusion.

Devant la quête pressante pour des conditions de vie adéquates, il nous faut persévérer dans l'effort afin de répondre aux attentes du peuple.

C'est pourquoi, malgré les contraintes budgétaires actuelles, l'Etat a maintenu en 2019 un niveau minimum d'investissements pour sauvegarder, tant soit peu, les leviers fondamentaux de notre développement.

Dans cet ordre, les questions d'éducation, de santé et de protection sociale requièrent une attention soutenue de notre part.

Dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire, il nous faut assurer une articulation plus complète du réseau des établissements de première ligne.

Il s'agit de la mise en place des écoles primaires d'excellence, sous le principe de régime conventionné et sur fond de délégation de service public.

Cette expérience est en cours de réalisation à Brazzaville et en voie de l'être à Pointe-Noire.

Cette réforme du secteur de l'enseignement primaire et secondaire est couplée au statut particulier des cadres de l'éducation natio-



nale, récemment adopté.

Elle introduit des changements profonds dans les modalités de recrutement, de formation et de suivi des cadres de l'enseignement. Sur les cendres de l'école normale des institutrices de Mouyondzi, sera bientôt érigé un centre national de formation initiale et continue des enseignants.

Au sommet de la pyramide de formation, notre système éducatif s'est enrichi de l'université de Kintélé, entité à vocation panafricaine, en situation de pouvoir ouvrir ses premiers modules de formation.

L'exigence sociale interpelle aussi l'offre de santé. En 2019, toutes les gratuités en matière de santé ont été maintenues, à savoir les césariennes, les traitements contre le paludisme pour les enfants de 0 à 15 ans et le VIH/sida.

Grâce à un appui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Congo a procédé à la distribution gratuite de plus de trois millions de moustiquaires imprégnées pour baisser la prévalence de ce fléau, cause principale de mortalité dans notre pays.

Je demande au gouvernement de procéder à l'évaluation urgente et exhaustive de ces mesures de gratuité afin qu'elles intègrent et soutiennent, à terme, la mise en œuvre effective de la couverture sanitaire universelle au Congo.

Les campagnes de vaccination ont permis de mieux prévenir la rougeole, la rubéole et la poliomyélite.

Les maladies non transmissibles, comme les cancers du sein et du col de l'utérus, ont aussi fait l'objet d'une grande action de sensibilisation et de dépistage.

La persistance de la maladie à virus Ebola dans notre sous-région a conduit le Congo à valider son plan national de préparation et de riposte et à entreprendre, avec le soutien de la Banque mondiale, la recherche des financements nécessaires.

Il reste entendu que la couverture des dépenses de santé demeure encore faible pour les populations. Pour cela, j'avais requis le démarrage, y compris par paliers successifs, de l'assurance maladie dans notre pays.

Les instructions ont été renouvelées à l'endroit du gouvernement pour qu'en 2020 soit installée l'« Unité de préfiguration » de ce régime de sécurité sociale, en vue de son fonctionnement expérimental.

Pour sa part, la question préoccupante du paiement des bourses d'étudiants et des pensions de retraite est la résultante des tensions de trésorerie toujours persistantes.

Les efforts en cours devraient permettre de desserrer petit à petit l'étau, à travers le

relèvement déjà perceptible des agrégats macro-économiques et donc l'amélioration graduelle des finances publiques.

Les transferts monétaires opérés dans le cadre du projet Lisungi – système de filets sociaux au bénéfice des ménages et personnes pauvres enrôlés au Registre social unique se poursuivent avec l'appui financier de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement.

Après le financement de 2 193 microprojets générateurs de revenus dans la zone de Dolisie et Pointe-Noire, la première cohorte de Brazzaville et ses environs, soit 5 210 microprojets, bénéficieront des ressources nécessaires.

Pour la partie nord du pays, 2 080 microprojets sont en cours d'approbation en vue de leur financement.

Le passage à l'échelle de ce projet, qui figure parmi les mesures du programme triennal avec le FMI, reste soumis à la disponibilité des financements requis.

De son côté, le monde du travail devrait tirer profit des effets induits par l'application des dispositions préconisées dans le cadre du programme avec le FMI.

Dans cette optique, qu'il me soit permis de souligner le rôle clé des infrastructures de base, surtout celui des voies de transport terrestre, dans notre marche vers le développement.

La route Obouya- Boundji-Okoyo- Frontière du Gabon offre à notre pays la possibilité de valoriser son rôle central dans la trame du réseau routier sous-régional.

De même, la mise en service imminente de la route Ketta – Sembé-Souanké-Ntam- Frontière du Cameroun renforcera le socle de l'intégration sous-régionale grâce à la jonction, par voie terrestre, du Congo et du Cameroun.

A partir de Pokola, dans le département de la Sangha, une route lourde en terre stabilisée relie à présent les localités d'Eryellé et de Bétou, dans le département de la Likouala, à la frontière avec la République centrafricaine.

De la sorte, le réseau routier national permet désormais de traverser notre territoire, du sud au nord sur plus de 1 400 kilomètres, de la localité de Tchiamba-Nzassi, frontalière à la République d'Angola, par l'enclave du Cabinda, à celle de Bétou, dans le département de la Likouala.

Il sied, cependant, de relever l'état de dégradation du réseau national qui met en exergue la vulnérabilité de notre système d'entretien routier.

Les boubiers sur la route nationale n°2 renseignent sur la dynamique de dégradation qui tend à mettre en cause l'effort d'investissement consenti.

Plusieurs tronçons sont menacés de rupture de trafic. Si aucune réponse viable n'est apportée à la capacité dévastatrice des érosions, des éboulements et des pratiques destructrices des usagers sur les chaussées, le pire est à craindre.

Si l'on n'y prend garde, les populations de certaines parties de notre pays seront rapidement isolées, avec des conséquences économiques et sociales sans précédent.

Pour cette raison, je demande à nouveau au gouvernement d'impliquer les unités du Génie militaire qui, sans se détourner de leurs missions traditionnelles, sont appelées à intervenir dans la construction et l'entretien du réseau routier national.

Cette décision déjà prise par le Conseil des ministres doit être d'application ferme.

L'électrification des communautés rurales figure parmi les projets en cours de réalisation, en dépit des rigueurs économiques et financières actuelles.

Après la mise en service de la ligne électrique Ollombo-Abala, en juin 2019, les travaux de construction des lignes Djambala-Lékana et Gamboma-Ongogni se poursuivent de manière encourageante.

Le gouvernement s'attèle à réunir les conditions nécessaires pour amorcer les travaux de la ligne Boundji-Allembé.

Déjà, nous nous réjouissons du raccordement, en novembre dernier dans le département de la Bouenza, de la localité de Mfouati au réseau électrique national, en attendant celui de Boko-Songho dans les tout prochains jours.

A n'en point douter, les infrastructures de base, notamment dans les secteurs des transports et de l'électricité, constituent des atouts majeurs pour le Congo, en lien avec la valorisation de nombreuses potentialités naturelles, y compris avec l'appui de nos partenaires.

La place de l'initiative privée dans la relance de notre économie se renforce particulièrement dans l'industrie minière et le secteur agro-alimentaire.

Ainsi, tout en réitérant notre appel à la diversification de l'économie nationale, nous nous sommes réjouis de l'annonce faite, le 10 août 2019 à Oyo, par la Société Pepa, sur la mise en évidence des réserves de pétrole de qualité dans la partie nord du pays, grâce aux travaux d'exploration menés au titre du permis « Ngoki ».

L'intérêt grandissant de l'investissement direct étranger pour le Congo s'est aussi révélé, cette année, avec l'inauguration récente de l'usine de poly-métaux de la Société de recherche et d'exploitation minière (Soremi) de Mfouati.

D'autres investissements privés de grande envergure ont été effectués dans notre pays, tels la cimenterie de Mindouli avec le groupe Diamond cement, de l'exploitation du fer de Mayoko avec l'entreprise Sapro, de la minoterie de la société des Grands Moulins du Phare, des sociétés moulins du Kouilou, du quartz raffiné et de la verrerie par deux sociétés chinoises à Kintélé.

La force d'attraction du Congo a été confirmée par l'accueil de plusieurs délégations étrangères, en visite économique et commerciale.

Dans cet ordre, l'amélioration du climat des affaires est un segment de la bonne gouvernance. La lutte contre les antivaleurs ne peut que contribuer, de manière significative, au renforcement tant espéré du climat des affaires au Congo.

Nos ambitions de développement ne sauraient prospérer sans un environnement d'affaires dépouillé et préservé de tout acte de corruption, de concussion, de fraude.

la Nation devant le parlement réuni en congrès...

C'est pourquoi, une fois de plus, j'enjoins le gouvernement de prendre des initiatives audacieuses et vigoureuses visant des réformes à impact mesurable à court, moyen et long termes, en matière d'affermissement du climat des affaires.

Au-delà des principes diplomatiques classiques, l'image de marque et la crédibilité de notre pays, en termes de coopération et de partenariat avec d'autres Etats, dépend aussi de la qualité de l'environnement des affaires, du fait de la mondialisation.

Pour une articulation harmonieuse de ces dynamiques structurantes en présence, il a été prévu la création de quatre zones économiques spéciales.

Pour l'une d'elles, à implanter à Pointe-Noire, les négociations sont en phase de finalisation, en vue de la signature de la convention de développement.

Cette étape pré-opérationnelle consiste à la libération de la zone de démarrage à l'issue des expropriations en bonne et due forme.

La mise en place des zones économiques spéciales consacra notre attachement aux grands projets structurants, en cours de réalisation ou en phase de recherche de financement.

Il s'agit notamment de la troisième turbine de la centrale électrique du Congo, du barrage hydroélectrique de Sounda, du pont routier entre Brazzaville et Kinshasa, de la troisième phase de la fibre optique, des télécommunications avec, entre autres, le passage de l'analogique au numérique.

La revue de toutes ces actions augure d'un horizon rassurant pour notre pays, en lien avec la sortie de crise et la poursuite de sa marche vers le développement. Mais, ces ambitions seront vaines sans la paix.

Mes chers compatriotes ;

La paix a depuis toujours été notre crédo car nous en connaissons le prix, ici ou dans d'autres pays où nous avons été mis à contribution dans le cadre de la recherche de solutions aux conflits.

Sous nos yeux, monte une génération de milliers de jeunes congolais de moins de 30 ans. Ils n'ont pas connu les violences des années 1990, ce qui, de toute évidence, éloigne notre pays des sombres et tristes souvenirs de cette douloureuse séquence de notre histoire moderne.

Pourtant, nous avons l'impérieux devoir, sans remuer le couteau dans les plaies, de les instruire sur ce que nous avons vécu, afin de les aider à mieux intérioriser l'importance et les bienfaits de la paix.

Il est déplorable que des hommes politiques -et pas des moindres- s'ingénient à inculquer dans les milieux jeunes, par réseaux sociaux interposés, des allégories dénotant un certain cynisme du genre « **On a faim, on ne mange pas la paix** ».

A l'évidence, on ne mange pas la paix. Mais, on mange mieux en paix et dans la paix.

Tout comme, lorsqu'à une certaine époque, pas si lointaine, nous parlions de la route facteur de développement, d'aucuns nous rétorquaient fort curieusement : « **on ne mange pas le goudron** ».

Certes, le goudron n'est pas comestible. Mais, il nous facilite le transport rapide et aisé de tout ce qui fait le bonheur de la table, des bassins de production aux sites de consommation.

C'est étonnant que cela soit dit et enseigné par des personnalités qui, même à la moindre détonation d'un coup de tonnerre consécutif à un orage, s'em-



pressent aux portes des ambassades étrangères pour y trouver refuge.

A défaut, ils se ruent sur les réseaux internet pour chercher des appartements en vente à travers le monde. Pourtant, on n'est jamais mieux que chez soi.

La paix, nous l'avons dit d'entrée de jeu, se nourrit à la sève du dialogue et ce dialogue, dans notre pays, nous le voulons permanent. C'est dans ce but qu'il a été institué le Conseil national du dialogue.

Pour renforcer la dimension inclusive et participative de notre démocratie, notre pays s'est enrichi des conseils consultatifs nationaux.

Nous venons même de procéder au renouvellement du conseil économique, social et environnemental ainsi que du conseil supérieur de la liberté de la communication.

La directive forte est que ces organes ne servent pas d'instruments de décor. J'enjoins le gouvernement de :

- prendre, dans les meilleurs délais, les textes d'application des lois organiques portant organisation, composition et fonctionnement de ces conseils ;

- mobiliser, en dépit des tensions de trésorerie, un minimum de moyens financiers pour permettre à ces institutions de remplir leurs missions.

Pour résoudre les conflits du travail, il existe le comité national du dialogue social, regroupant tous les représentants du monde du travail.

Bref, le dialogue est une réalité permanente. Sinon, comment aurions-nous trouvé une issue à la crise socio-politique dans le département du Pool, en l'absence d'échanges à travers un dialogue nous ayant conduit à la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités ?

Devant l'épreuve, le peuple sait toujours se solidariser pour aller à l'assaut de la difficulté. C'est autant dire que le dialogue ne doit pas seulement être vu à travers le fourre-tout des grandes messes.

N'oublions pas aussi que les crises socio-politiques les plus sanglantes de notre histoire moderne ont eu lieu au lendemain du grand exorcisme de 1991, au cours duquel le maître mot était pourtant « la tolérance » tandis que l'un des commandements de Dieu était même érigé en devise : « Tu ne tueras point ».

Cet exorcisme national a même été complété par une cérémonie inédite de lavement des

mains. L'histoire nous en dira davantage.

Dialogue fécond, Oui, mais toujours dans la méthode, tel que le définit le préambule de notre Constitution.

Fervent partisan de la gestion participative de la cité, jamais, je ne fermerai la porte du pays au dialogue.

Faut-il rappeler que c'est à notre initiative que se sont organisés :

-le Forum national sans exclusive en 1999 à Brazzaville ;

-le dialogue national sans exclusive en 2015 à Sibiti ;

-les concertations politiques en 2009 à Brazzaville, en 2011 à Ewo, en 2013 à Dolisie et en 2017 à Ouesso.

Seulement, la crise que traverse notre pays est avant tout économique et financière.

Le contre-choc pétrolier de 2014, l'effondrement des prix des autres produits miniers en sont la cause. Je ne doute pas que les difficultés actuelles puissent induire des conséquences au plan socio-politique. Même dans ce cadre, nous sommes ouverts à toute proposition pertinente, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions constitutionnelles.

Mes chers compatriotes ;

La paix repose aussi sur l'Etat de droit qui consacre la séparation des pouvoirs et le respect des droits de l'homme.

Notre justice se veut indépendante. Les magistrats officient et prononcent leurs verdicts au nom du peuple congolais.

L'évocation de certains repères le confirme à suffisance.

En rappel, les résultats du passage de notre pays à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, en novembre 2018 à Genève, sont incontestables.

Pour la troisième fois consécutive depuis 2009, le Congo s'est soumis magistralement à cette évaluation tant redoutée par les nations du monde.

Que l'on porte ou non la République du Congo, les résultats librement annoncés par les instances internationales sont bel et bien ceux-là !

Qui peut laisser croire que le respect des valeurs universelles liées aux droits intangibles de la personne humaine n'est pas une préoccupation pour le gouvernement ?

A l'instar d'autres pays, le Congo a ratifié et

adhéré aux instruments juridiques significatifs en la matière, notamment :

-le deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort ;

-le protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

-la convention contre la criminalité transnationale organisée et les trois protocoles s'y rapportant.

La promulgation de la loi portant lutte contre la traite des personnes et la publication de la série des décrets d'application de la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones participent de la même volonté politique de promouvoir, par là, les droits humains dans notre pays.

Qui peut laisser croire que la promotion des droits humains ne constitue pas un engagement politique dans notre pays, au regard de la réinstallation du Bureau de la commission nationale des droits de l'homme, après quelques années de vacances ?

De même, la mise en place du cadre d'échange et de dialogue signé entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et les associations des droits de l'homme pour, en l'occurrence, encourager les bonnes pratiques dans ce domaine, ne participe-t-elle pas de notre engagement irréversible dans la protection des droits de l'homme ?

L'armature juridique dans notre pays donne la possibilité à tous nos compatriotes victimes de violations de liberté individuelle et collective ou de droits humains, de faire recours à la loi pour défendre et faire prévaloir leurs droits.

L'esprit républicain nous commande de respecter notre justice en tant que régulatrice de l'Etat de droit.

Notre Constitution garantit, en son Titre II, la liberté d'expression, la liberté de pensée, la liberté de culte.

Si non, que de détenus n'aurions-nous si l'on devait prendre en compte la cabale médiatique d'une rare violence, faite de dénigrement et de calomnies et menée gratuitement par certains organes de la presse écrite nationale contre le président de la République, contre les institutions, contre la famille présidentielle, au détriment de toute déontologie professionnelle !

Au Congo comme dans d'autres pays du monde, des hommes politiques sont jugés régulièrement et détenus pour des délits de droit commun.

Cela ne fait pas, pour autant d'eux, des prisonniers politiques ou des prisonniers d'opinions.

Ne faisons pas ici de l'amalgame inutile.

L'étiquette d'homme politique ne confère ni immunité systématique ni exonération quelconque pour faute commise.

L'étiquette d'homme politique ne place personne au-dessus de la loi.

Tout citoyen, qui a des ambitions pour le peuple, doit se garder de mépriser ou porter atteinte à l'honneur de ce même peuple.

Lorsque, quelque part, on a causé préjudice au peuple et à ses institutions, celui-ci est en droit d'en exiger légitimement le repentir le plus judicieux. Ce repentir s'appelle l'humilité.

L'humilité est la grande vertu des sages. L'humilité est la sagesse des Grands. Alors, je « nous » invite, **je dis bien « Nous »**, à l'humilité.

La classe politique en tirera le plus grand bé-

Message du président de la République sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès...

néfice, la Nation aussi.

Mes chers compatriotes ;

L'Etat de droit, nous entendons en consolider les joints avec le liant de la bonne gouvernance.

Entendu par la gouvernance, l'ensemble des principes, des mesures, des règles, des organes de décision qui guident et régulent la gestion saine de l'Etat.

Lors des négociations avec le Fonds monétaire international, j'avais insisté pour qu'une composante « Gouvernance lourde » soit intégrée dans le programme économique et financier de relance de l'économie nationale.

A ce sujet, le Congo, qui dispose d'un rapport sur la gouvernance élaboré à sa demande par cette institution de Bretton-Woods, fait office de référence dans la sous-région. Au-delà, il partage cet avantage avec l'Ukraine.

Les conclusions pertinentes de ce rapport ont permis de déterminer de nombreuses mesures structurelles sur la gouvernance qui figurent dans le programme triennal.

Au début de mon mandat actuel, j'avais annoncé la décision d'engager plus fermement la Rupture avec les Antivaleurs. Celle-ci ne participait ni d'une simple clause de style ni de la langue de bois, encore moins du politiquement correct.

Il s'agissait de mettre en avant le rôle protecteur de la vertu et la force de la loi face au risque de déconstruction de l'Etat de droit par l'influence des antivaleurs.

La lutte contre les antivaleurs, à la faveur du rapport sur la gouvernance auquel je viens de me référer, a beaucoup avancé sur le plan législatif et réglementaire.

Nous plaçons la règle de droit au-dessus des préjugés, des positions partisans et des préférences subjectives, toutes choses qui créent l'injustice, les frustrations et les crises de confiance.

Avec l'adoption et la publication des lois relatives à la Haute autorité de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, la déclaration du patrimoine à laquelle est désormais tenu tout citoyen élu ou nommé à une fonction publique lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, et la transparence des finances publiques, notre pays vient de renforcer durablement son arsenal juridico-légal contre les antivaleurs.

C'est désormais le meilleur gage de la volonté de traquer la corruption et un redoutable bouclier contre les méfaits et autres fléaux néfastes dont tout citoyen peut être rendu comptable et non seulement les dirigeants.

La question des antivaleurs ne peut pas être abordée en dehors de la sanction. La rigueur dans le comportement ne peut pas être obtenue sans la sanction.

A cet effet, la loi 01 – 82 du 7 janvier 1982 sur les règles disciplinaires applicables aux agents de l'Etat prévoit une échelle des sanctions allant des articles 2 à 11.

Les articles 12 jusqu'à 15 traitent de l'exercice du pouvoir disciplinaire et de la procédure.

Et mieux, le statut général de la fonction publique, une loi datée du 14 janvier 1989, en son chapitre 3, traite du régime disciplinaire.

Toutes ces dispositions sont présentées dans 38 articles consacrés à la sanction.

S'agissant du code du travail, les sanctions disciplinaires sont celles prévues par le règlement intérieur de l'entreprise et qui tire sa substance de la convention collective du secteur.

Il n'appartient tout de même pas au président de la République de prononcer de telles sanctions.

On observe beaucoup d'empressement à vouloir accéder à des postes de responsabilité dans les structures de l'Etat.

L'engouement disparaît lorsqu'il s'agit de sanctionner comme si seuls ne comptaient que les privilèges et autres avantages liés à la position administrative occupée.

Assumer des fonctions appelle, dans certaines circonstances, des décisions disciplinaires à prendre et à faire appliquer.

Ceux qui veulent diriger en restant innocents n'ont pas leur place là où ils se trouvent.

L'efficacité que nous recherchons inlassablement n'est pas dans le laxisme.

Quand on veut toujours se faire applaudir, il faut aller ailleurs.

S'agissant toujours de la sanction, la grande interrogation aujourd'hui, c'est plutôt celle de savoir comment, au terme d'une introspection objective, chacun s'est auto-sanctionné en tant qu'agent économique. Comment a-t-il sanctionné dans son propre environnement ?

Dans la même veine, conçu pour améliorer le taux d'accès à l'eau des populations rurales, le projet « Eau pour tous » a réalisé 2 865 forages, soit un taux d'exécution de 59% par rapport aux objectifs visés.

A ce jour, 1 051 forages sont hors d'usage du fait essentiellement des actes de vandalisme, de vol de panneaux solaires, de cuves d'eau, d'électropompes, de destruction des structures métalliques et des dalles.

Pourtant, dans la plupart des cas, les stations d'eau pour tous sont soit au milieu du village, sinon à proximité de la maison du chef du village.

Ce désordre, qui frise le sabotage, se produit sans qu'aucune sanction ne soit appliquée.

Où sont donc les représentants locaux de l'Etat et quelles sanctions ont été prises pour réprimer ces actes inciviques ? Ces autorités sont toutes aussi coupables, au même titre que les auteurs de vandalisme.

Ce qui est valable pour les forages l'est aussi en ce qui concerne le système d'éclairage par panneaux solaires.

A Madingou où je venais de séjourner, par exemple, sur 70 lampadaires posés en 2016, seuls 15 sont fonctionnels. Les autres sont hors service à la suite des vols de panneaux solaires et de batteries.

Ces lampadaires sont généralement placés le long de l'avenue au centre de la ville. Ces sabotages se déroulent sous l'œil indifférent des populations riveraines qui pourtant bénéficient des bienfaits de cet éclairage.

Malheureusement, il n'y a pas que Madingou.

Il y a d'autres localités, principalement Brazzaville où l'avenue reliant le quartier Moukondo au siège de Télé Congo a été éclairée de la même manière. Aujourd'hui, plus un seul panneau n'existe.

L'université et le complexe sportif de Kintélé ont également fait l'objet d'actes graves de vandalisme, alors qu'il s'agit là de deux sites pourtant protégés.

De nombreux concitoyens ont construit leurs habitations, avec la complicité des propriétaires fonciers véreux, sous les lignes électriques à très haute tension de 110 kilovolts dans le département de la Bouenza et de 220 kilovolts à Pointe-Noire et Brazzaville.

Non seulement, ils s'exposent à des risques gravissimes d'électrocution, mais ils contribuent à accélérer la progression des érosions qui mettent à découvert les pylônes implantés.

Même dans ce cas extrême, aucune action

n'est entreprise pour sécuriser les lieux et prévenir ou réprimer l'inconscience et l'irresponsabilité coupables des compatriotes concernés.

Au regard de toutes les illustrations précitées et en agissant de la sorte, le présent et l'avenir sont condamnés au cycle Construction – Destruction – Reconstruction. On fait du « sur place » ou on recule, les progrès n'étant plus cumulatifs.

Alors, de quelles sanctions parle-t-on ? N'y aurait-il pas, là, des citoyens à sanctionner ?

Comme on le voit, la question du comportement de l'homme congolais face au bien public constitue un sujet sérieux qui appelle une réflexion en profondeur.

Voilà des thématiques qui devraient susciter concertation en vue de la mobilisation de tous pour un mieux-vivre ensemble.

J'interpelle, à cet effet et solennellement, la conscience collective nationale pour un sursaut salvateur dans notre pays.

Mes chers compatriotes ;

Dans ce monde en perpétuelle mutation, notre pays tient à élever sa voix sur les grandes questions qui structurent le concert des nations.

Le renforcement des relations d'amitié, de coopération et de partenariat avec d'autres Etats, la participation active aux initiatives de paix et de sécurité en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, l'entretien des relations de bon voisinage avec les pays limitrophes, la contribution au processus d'intégration économique ont constitué les grandes lignes de l'importante activité diplomatique menée en 2019.

Terre d'hospitalité, le Congo abrite de nombreuses communautés étrangères, sous le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur, en matière d'accueil, de résidence et de cohabitation.

En concertation avec les autorités des pays d'origine et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Congo a procédé au rapatriement volontaire de 88 834 ressortissants de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo.

La tenue de la cinquième commission mixte de coopération Congo–RCA a abouti à la signature de onze accords sur, entre autres, les consultations politiques, la lutte contre le braconnage et l'exploitation illicite des produits forestiers.

Le Congo s'est acquitté honorablement de ses mandats à la tête de la Cirgl et du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Le mandat à la présidence en exercice de la Cirgl s'est déroulé de manière fructueuse, l'impulsion donnée et les initiatives prises sous notre autorité ayant contribué à l'aboutissement heureux du processus électoral en République démocratique du Congo et à l'apaisement dans la sous-région.

Aucun effort n'a été ménagé, à notre niveau, dans le sens d'un retour de la Libye à la paix et la stabilité.

Nous restons convaincus qu'une harmonisation des vues et des actions entre l'Union africaine et les Nations unies permettra de parvenir à une sortie de crise.

Notre pays a abrité la soixante-neuvième session du comité régional de l'OMS, organisée du 19 au 23 août 2019 à Brazzaville.

De même, notre ville capitale a accueilli la cinquième édition du Forum « Investir en Afrique », du 10 au 12 septembre 2019 sur l'éloquent thème de : « Tirer parti des partenariats pour promouvoir la diversification économique et la création d'emplois

dans les économies africaines ».

Nous avons effectué deux visites officielles, ponctuées par des tête-à-tête de très haut niveau, respectivement en France et en Russie.

A cette occasion, plusieurs accords ont été signés dans les domaines, notamment, de l'éducation, de l'environnement, des forêts, de l'agriculture, de l'énergie, de la communication, de la défense.

Le président Vladimir Poutine de la Fédération de Russie nous a fait l'honneur de nous adresser à la Douma d'Etat pour réaffirmer la densité des relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays.

Notre pays a pris part à des rencontres internationales d'envergure mondiale, en l'occurrence :

-la septième réunion du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le 9 février 2019 à Addis-Abeba ;

-la trente-septième session du comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du Nepad, le 9 février 2019 à Addis-Abeba ;

-la quatrième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, du 11 au 15 mars 2019 à Nairobi ;

-le Forum politique de haut niveau sur le développement durable, en juillet 2019 à New York ;

-le sommet sur l'action pour le climat, le 23 septembre 2019 à New York ;

-la deuxième édition du Forum de Paris sur la paix, du 11 au 13 novembre 2019 à Paris ;

-la sixième édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, les 18 et 19 novembre 2019 ;

-la session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cémac, les 21 et 22 novembre 2019 à Yaoundé.

Nous venons de participer, au début de ce mois, à la COP 25, à Madrid, en Espagne, pour porter la voix du Congo sur l'épineux problème de dérèglement climatique et de lancer, une fois de plus, un appel aux bailleurs de fonds et aux partenaires techniques et financiers, en vue d'un appui adéquat au Fonds bleu pour le Bassin du Congo, y compris pour les désastres naturels ravageurs dont nos populations sont aujourd'hui victimes.

Mes chers compatriotes ;

Comme tous les autres pays de la Cémac, du fait du contre-choc pétrolier de 2014, le Congo a connu plusieurs années de récession et de croissance négative, avec un taux de -2,7% en 2017.

Après quatre années difficiles, notre pays est sorti de la récession.

L'économie nationale a retrouvé le chemin de la croissance en 2018, avec un taux de 1,4%. Elle a cru plus vite en 2019, en atteignant 4%. Le taux d'inflation est inférieur à la norme communautaire fixée à 3%.

Les progrès accomplis sont incontestables et prometteurs. Le pire n'est donc pas chez nous.

A la différence des années précédentes, notre pays présente un panorama mieux orienté pour poursuivre, avec courage et détermination, l'œuvre de retour aux équilibres fondamentaux et de relance de l'économie nationale.

Les agrégats macro-économiques l'affichent clairement.

Comme on le voit, plus que jamais, l'espoir est permis, l'essentiel étant de consolider la paix par le dialogue constructif, dans l'Unité, le Travail et le Progrès.

**Vive la République ! Vive le Congo !
Je vous remercie.**

FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

Les pays riches invités à assumer leur part

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé, le 16 décembre, la communauté internationale réunie à Genève, en Suisse, à en faire « beaucoup plus pour assumer collectivement » la charge des déplacés, plus nombreux que jamais.

« Il est temps de répondre plus équitablement aux crises des réfugiés en partageant les responsabilités », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, en ouverture du forum.

Ce rassemblement est organisé à l'ONU un an exactement après l'adoption à New York d'un Pacte mondial sur les réfugiés, censé apporter une réponse collective aux mouvements massifs de déplacés.

La question du partage de la charge des réfugiés divise pays riches et émergents, au premier titre desquels la Turquie du président Recep Tayyip Erdogan, présent en Suisse en tant que co-organisateur des assises. Les pays pauvres ou en voie de développement, qui accueillent 80% des réfugiés dans le monde, s'estiment livrés à eux-mêmes face à un lourd fardeau pour leur économie et leur société.

« La communauté internationale doit en faire beaucoup plus pour assumer collectivement cette responsabilité », a encore souligné Antonio Guterres, expliquant devant les nombreux chefs d'Etat, ministres et entreprises réunis à Genève que « les pays en développement (...) accueillent admirablement la grande majorité des réfugiés et doivent être davantage soutenus ». « Nous ne sommes pas complètement démunis », a encore affirmé le chef de l'ONU, appelant à répondre « collectivement » à cette question.

Avec un record de soixante et onze millions de déplacés en 2018, dont vingt-six millions de réfugiés, « les perspectives sont sombres », a toutefois constaté le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. Il a également appelé la communauté internationale à « ne pas fermer les yeux devant la réalité » de crise des réfugiés, ce qui aiderait ceux qui « instrumentalisent » leur sort « à des fins politiques ».

Pour transformer en actes les intentions onusiennes, Filippo Grandi attend surtout des contributions « financières », une « assistance matérielle » ou encore des annonces en matière de réinstallations. Ce programme du HCR vise à installer dans des pays riches des réfugiés qui se retrouvent dans des pays n'offrant pas toutes les garanties, notamment pour leur sécurité.

La Turquie menace de laisser passer les migrants en Europe

Après les responsables onusiens, c'est surtout la position du président turc, Erdogan, qui était attendue le même jour. L'homme fort d'Ankara, dont le pays accueille le plus de réfugiés dans le monde, environ trois millions, martèle de longue date que faute d'aide plus substantielle de la communauté internationale, il pourrait laisser les réfugiés et migrants passer en Europe. D'autres pays, à commencer par les co-organisateur (outre la Turquie, l'Allemagne, le Costa Rica, l'Ethiopie et le Pakistan), doivent ensuite s'exprimer pour apporter leurs points de vue lors d'un débat centré sur le « partage » de la charge des réfugiés, mais au cours duquel il sera également question d'environnement, d'éducation, d'emploi ou encore d'énergie. Sur ce dernier enjeu énergétique, le Haut-commissaire Grandi a annoncé, mardi, l'objectif d'assurer l'accès à l'énergie dans tous les camps de réfugiés d'ici à 2030. Les défis restent immenses, a rappelé lundi l'ONG Oxfam : la « responsabilité » de l'accueil des réfugiés « est injustement mise sur certains des pays les plus pauvres ». « Des millions de réfugiés vulnérables sont en danger ou maintenus dans l'incertitude parce que de nombreux pays refusent de prendre leur part de responsabilité », a insisté un responsable d'Oxfam, Danny Sriskandarajah.

Le forum, qui a vocation à se tenir tous les quatre ans, se veut une déclinaison concrète du Pacte signé à l'ONU, non contraignant lui aussi et qui comportait quatre objectifs principaux : alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil, accroître l'autonomie des réfugiés, générer des solutions faisant appel à des pays tiers, favoriser le retour en sécurité des réfugiés dans leur pays d'origine. Mais Mohammed Badran, réfugié palestinien qui participe comme une soixantaine d'exilés au rassemblement, a affirmé à l'AFP avoir « peur » que « ce forum ne devienne une énième conférence où l'on dépense beaucoup d'argent » sans qu'au final « rien ne soit mis en œuvre ». « Nous avons besoin d'actions », demande-t-il, « pas de discours stériles ».

Nestor N'Gampoula et AFP

ÉLECTRICITÉ

Le Nigeria menace ses voisins pour impayés

Le pays fait peser à nouveau l'épée de Damoclès sur ses voisins. Après la fermeture des frontières terrestres (Bénin et Niger), le géant africain menace le Bénin, le Niger et le Togo à solder leurs factures de fourniture d'énergie électrique impayées. Abuja promet de déconnecter, à défaut, les trois pays. La facture s'élève à seize millions de dollars. L'annonce a été faite par le directeur général de la Transmission company of Nigeria, Usman Mohammed. Les dettes initiales atteignaient cent millions de dollars, a-t-il indiqué.

Ces pays « ont payé une partie de ce qu'ils ont consommé et sur les dettes, il ne reste que quatorze millions de dollars pour le Bénin, et moins de deux millions de dollars pour le Niger. Nous ne les quittons pas », a déclaré Usman Mohammed. Il menace de déconnecter les trois pays s'ils ne respectaient pas l'accord de paiement. « L'électricité n'est pas de la charité », a-t-il martelé.

Usman Mohammed a restreint l'approvisionnement d'électricité et a insisté pour le solde total avant une nouvelle connexion et l'augmentation de la consommation du courant. Le Nigeria fournit de l'électricité à ses voisins le Togo, le Niger et le Bénin dans les mêmes règles que les clients internationaux.

Noël Ndong

ALLEMAGNE

Une nouvelle loi en faveur des immigrés

Le texte permettra, à partir du 1^{er} mars 2020, d'accueillir des non-Européens sur le marché du travail, afin de répondre aux pénuries de main-d'œuvre qui touchent de nombreux secteurs d'activité dans le pays.

Un sommet s'est tenu le 16 décembre autour de la chancelière allemande et des partenaires sociaux pour réfléchir aux priorités et aux modalités de la nouvelle loi. Angela Merkel a évoqué les conséquences négatives pour l'attractivité de son pays que des entreprises pourraient quitter. En effet, plus de la moitié des entreprises allemandes

pas. « Une bonne loi a été mise en place et j'espère qu'elle va contribuer à résoudre le plus important problème de l'économie allemande durant les dix prochaines années », a affirmé Ingo Kramer, le président du patronat allemand. En Allemagne, le chômage est au plus bas et 2,5 millions de personnes venant d'un autre

terme de la rencontre, Angela Merkel s'est voulue positive avec les partenaires sociaux. D'ici à quinze ans, la population active du pays va perdre cinq millions de personnes. Les ressources disponibles en Allemagne ne suffisent pas à combler de tels besoins, pas plus que la main-d'œuvre venant de pays de l'Union européenne. « Au terme de ces négociations, je pense que nous avons une des lois migratoires les plus modernes au monde. Nous nous sommes inspirés d'autres modèles. Nous n'avons pas agi de façon idéologique, mais pris les problèmes à bras le corps », a déclaré le ministre des Affaires sociales, Hubertus Heil.

Les délais pour obtenir des visas devraient être réduits, l'apprentissage de la langue facilité. Des projets pilotes vont être lancés avec l'Inde, le Vietnam et le Brésil. Le portail « Make it in Germany » doit, dans plusieurs langues, promouvoir pour des salariés qualifiés les potentialités offertes par l'Allemagne.

À l'avenir, une personne non européenne qualifiée pourra s'installer dans ce pays sans contrat de travail et disposera de six mois pour en décrocher un. La reconnaissance des diplômes doit être améliorée, l'octroi des visas comme l'apprentissage de la langue facilités.

Adoptée en juin dernier sous la pression des secteurs du numérique et de la santé, la loi sur l'immigration qualifiée simplifiera l'octroi des permis de séjour. Mais elle sera loin de répondre au manque de main-d'œuvre qui touche plusieurs secteurs d'activité.

Yvette Reine Nzaba



Angela Merkel

étaient inquiètes cet automne en raison d'un manque de main-d'œuvre. Les salariés plus âgés pourraient être encore un peu plus nombreux, comme les femmes actives, et de meilleures qualifications pour les chômeurs peuvent apporter des solutions. Mais elles ne suffisent

pays de l'Union européenne y travaillent. Un institut de recherche affirmait récemment que deux cent soixante mille migrants qualifiés étaient nécessaires chaque année jusqu'à 2060. Avec cette nouvelle loi, Berlin espère attirer vingt-cinq mille personnes par an. Au

CENTRAFRIQUE

François Bozizé s'adressera sous peu à ses compatriotes

L'ancien président est rentré à Bangui, après six ans d'exil, a annoncé, le 16 décembre, le secrétaire général de son parti politique, Bertin Béa.

« Depuis hier, François Bozizé se trouve bel et bien dans la capitale centrafricaine. Ce ne sont pas de simples rumeurs, c'est une vérité. Dans les jours à venir, François Bozizé prendra la parole pour s'adresser à ses compatriotes », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse organisée au siège de son parti, Kwa Na Kwa. « Cette annonce ne me semble pas crédible », a toutefois réagi le porte-parole du gouvernement centrafricain, Maxime-Ange Kazagui.

François Bozizé aurait envoyé, au préalable, des émissaires dans la matinée du 16 décembre au palais présidentiel, pour informer le pré-

sident Faustin-Archange Touadéra de sa présence. Le chef de l'Etat absent, c'est son directeur de cabinet qui aurait reçu le message, dans lequel Bozizé affirmerait notamment souhaiter « contribuer au retour de la paix dans le pays ».

Renversé en 2013 par la Séléka, une coalition de groupes armés rebelles qui s'était emparée de la capitale Bangui, François Bozizé, arrivé au pouvoir en 2003, avait dû céder sa place à Michel Djotodia avant de quitter le pays. Depuis, ses avocats et ses fidèles militaient pour que le gouvernement centrafricain autorise son retour.

Par ailleurs, l'ancien chef de l'Etat est toujours sous le coup d'un

mandat d'arrêt international lancé en Centrafrique en 2013 pour « crimes contre l'humanité et incitation au génocide ». Il est également sous sanctions des Nations unies pour son rôle dans la crise centrafricaine de 2013, marquée par de violents affrontements communautaires entre population chrétienne et musulmane, au cours de laquelle il avait notamment soutenu des milices anti-balaka.

En 2016, une circulaire du ministère des Transports avait également interdit aux compagnies aériennes d'embarquer l'ex-président à destination de la Centrafrique.

Y.R.Nz.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Etoile du Congo trébuche devant la JST

Les Stelliens ont été battus 0-1, le 15 décembre au stade Alphonse Massamba-Débat, par la formation de la Jeunesse sportive de Talanagai (JST), en clôture de la onzième journée de la compétition.

Apparemment, l'Etoile du Congo traverse une zone de turbulence. Cette deuxième défaite successive, sur le même score, après celle contre Diabes noirs, lors de la dixième journée, est la quatrième de la saison sur le terrain sans compter le match perdu par forfait contre Patronage. Auparavant, cette équipe avait manqué d'arguments face au FC Kondzo et à l'AS Otoho. L'Etoile du Congo accuse donc un grand retard (dixième au classement avec treize pts) par rapport à ses habitués adversaires qui sont pour la plupart sur le podium.

La JST, pour sa part, après avoir été dominée par Diabes noirs lors de la neuvième journée, a enchaîné sa deuxième victoire puisqu'avant de battre l'Etoile du Congo, avait pris le dessus, 3-0, devant le Tongo FC. Avec un total de vingt-trois points, cette équipe (deuxième au



La JST marquant l'unique but du match photo Rogalvy

classement) a surclassé Diabes noirs qui a été reléguée à la troisième place suite à son match nul (2-2), le 14 décembre, avec Nico-Nicoyé.

Quant à V Club Mokanda, qui a lourdement perdu 4-1 face au leader, AS Otoho, le 15 décembre à Owando, conserve toujours sa quatrième place.

FC Kondzo (cinquième) n'a pas pu faire mieux que concéder un match nul d'un but partout face au neuvième, Interclub. De son côté, le Club athlétique

renaissance aiglon a glané trois points de plus, grâce à sa victoire, 2-1, devant Patronage Sainte-Anne. Cette victoire compense la défaite de la dixième journée face à l'AS Otoho et le classe à la sixième place avec dix-sept points, juste devant Patronage qui ne cumule que quinze pts, au terme de la onzième journée.

Les Fauves du Niari (AC Léopards), qui se sont neutralisés avec Tongo FC, 1-1, gardent leur huitième place devant Interclub puis Etoile du Congo. Le Racing club de Brazzaville, onzième, a courbé l'échine au complexe sportif de Pointe-Noire, 0-2 face à son actuel poursuivant, As Cheminot. Nico-Nicoyé (huit pts) occupe l'avant dernière place tandis que Tongo FC reste jusqu'à présent bon dernier avec quatre points.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les entraîneurs de la ligue 1 actualisent leurs connaissances

Près d'une vingtaine d'entraîneurs évoluant au championnat national d'élite direct Ligue 1 participent, du 16 au 20 décembre, au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), au cours Fifa de haut niveau.



Des participants après la formation Fifa de haut niveau/Adiac

Animé par un expert Fifa, Jean Marie Conz, le cours de renforcement des capacités est organisé par la Fécofoot et permettra sans nul doute aux différents stagiaires d'acquiescer une nouvelle expérience ainsi qu'une nouvelle technique dans leur métier.

Acteurs majeurs du football congolais, les entraîneurs devraient profiter de cet instant afin non seulement de réveiller certains automatismes mais aussi de mettre à l'endroit des autres participants leur savoir-faire à travers des interventions pertinentes. L'expert qui a fait le déplacement de Brazzaville uniquement pour ce séminaire compte tout mettre en œuvre pour sa réussite. « C'est un réel plaisir de venir au Congo après le passage du président Gianni Infantino. Nous allons nous fonder sur votre expérience en l'améliorant sur comment gagner ou perdre un match », a indiqué Jean Marie Conz. Ouvrant les travaux au nom du président de la Fécofoot, le deuxième vice-président, chargé du développement, Henri Endzanga, a invité les participants à plus d'assiduité. « La répétition est la mère des sciences, vous devez être prudents et assidus afin de mettre en pratique les nouvelles connaissances car, notre football en a besoin », a-t-il conclu.

Notons que cette formation arrive deux semaines après le cours de formation des entraîneurs instructeurs, organisé du 25 au 30 novembre dernier.

R.Ng.

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

Cinquante-trois athlètes de Brazzaville pour le test de passage de grade

Après la ligue départementale de Pointe-Noire, le tour est revenu, le 15 décembre, au taekwondoïns de la capitale qui se sont soumis aux combats et questionnaires pour passer à une ceinture supérieure.

L'activité est la mise en pratique du programme de passage de grade à la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), sur tout le territoire national. Sur les cinquante-trois candidats retenus au départ, quarante ceintures rouges ont obtenu le premier dan ; onze du premier dan sont passés au deuxième ; deux candidats du deuxième dan sont passés au troisième et deux autres

de la direction technique de la Fédération pour se mettre à jour. Selon le secrétaire général adjoint de la Fécotae, Me Yhostan Taboula, ces passations sont une manière de respecter le calendrier des activités, notamment celui de la saison sportive 2018-2019. « Aujourd'hui, nous sommes en pleine passation de grade et de ceinture, en commençant par la ceinture rouge jusqu'à la cein-

cette promotion avant d'encourager tous les taekwondoïns à continuer de vulgariser ce sport de combat.

Les athlètes se sont réjouis de cette action de reconnaissance. « Je suis encore ceinture rouge premier kut mais, je crois que je terminerai toujours ceinture noire. Nous sommes très contents parce que le taekwondo est un art martial très important.



Une partie des combats/Adiac

du troisième dan sont passés au quatrième. Le jury ayant été rigoureux, cinq candidats n'ont pas convaincu et ont été recalés.

Le responsable de la commission nationale de passage de grades, Me Jean Alexis Makaya, leur a demandé de travailler de plus belle et repartir en formation auprès

de la direction technique de la Fédération pour se mettre à jour. Selon le secrétaire général adjoint de la Fécotae, Me Yhostan Taboula, ces passations sont une manière de respecter le calendrier des activités, notamment celui de la saison sportive 2018-2019. « Aujourd'hui, nous sommes en pleine passation de grade et de ceinture, en commençant par la ceinture rouge jusqu'à la cein-

ture noire 4e dan. C'est une façon de redynamiser le taekwondo congolais. Vous savez que nous sortons d'une crise », a-t-il indiqué. Le président de la Fécotae, Me Rock Cyr Popossy, a remis des badges kukkiwon (diplôme international) à tous les admis de

Il permet à ses pratiquants d'être disciplinés et ordonnés dans la vie », a signifié un athlète.

Notons qu'après Brazzaville, la délégation de la Fécotae se rendra dans la Cuvette, précisément à Owando, pour clôturer la cérémonie de passation de grade et ceinture.

R.Ng.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Les Congolais adhèrent à la vision de Félix Tshisekedi

Il fallait s'y attendre. Le premier discours du quinquennat du chef de l'Etat, prononcé le 13 décembre devant le congrès, a donné lieu à des réactions en sens divers. Une façon de sceller solennellement l'enracinement des vertus démocratiques dans le chef de ses compatriotes à l'aune de l'alternance.

Quoi de plus étonnant lorsqu'on sait que la contradiction fait partie du jeu politique et que, sous le leadership de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, elle aura bien sa place pour alimenter, au quotidien, le débat démocratique ! Au-delà des critiques acerbes, parfois virulentes et sans fondements distillées par une certaine opposition en mal de sensation, lesquelles procèdent plus de l'émotion que de la logique cartésienne, il faudrait saluer la stature d'homme d'Etat qu'incarne aujourd'hui Félix Tshisekedi dont le leadership se veut au-dessus des tribulations de la politique politicienne. Une donne que les partenaires de la coalition au pouvoir doivent désormais intégrer dans leur agir comportemental afin de protéger cet héritage commun

qu'est le Congo. En martelant sur un « Congo réconcilié », le président de la République aura administré aux extrémistes de tous bords une leçon d'humanisme et, partant, de patriotisme actuellement en déficit de ferveur, voire de teneur. Il s'est attelé, dans son discours, à rallumer dans le chef de ses compatriotes, la flamme de l'espoir en appelant au renouvellement de leur attachement à la mère-patrie pour mieux négocier le virage du progrès. La République en est sortie renforcée, la Nation revigorée et la coalition Front commun pour le Congo-Cap pour le changement redynamisée.

Plus qu'une simple allocution, Félix Tshisekedi a tenu à partager avec la communauté nationale sa vision du Congo en sou-

mettant, à la critique collective, certaines appréhensions sur lesquelles se cristallise l'avenir immédiat du pays. De la problématique de la non-révision des articles verrouillés de la Constitution à la nécessité d'engager un véritable débat sur la double nationalité, en passant par le retour à l'élection présidentielle à deux tours, ou encore, la mise en place concertée et provisoire des animateurs des entités municipales, urbaines et locales, etc., de quoi alimenter le prochain débat national, loin de toute emprise présidentielle.

Le leadership du renouveau qu'incarne aujourd'hui Félix Tshisekedi tient aussi des réformes qu'il entend initier aussi bien dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'admi-

nistration publique, de l'armée, de la police, des services des renseignements... En mettant le curseur sur la lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, la justice sélective, etc., il aura touché les points névralgiques du vécu sociétal d'un peuple paupérisé à outrance. Les plus sceptiques tournent en dérision son engagement à rebâtir le Congo en lui restituant son prestige d'antan. Ils surfent sur ce qu'ils considèrent comme une inadéquation entre le budget de dix milliards de dollars et la litanie des actions à concrétiser. Heureusement que ces Congolais représentent une infime minorité par rapport à la grande masse populaire désormais muée en soutien inconditionnel de Fatshi dont elle accompagne la vision salvatrice en

faveur du pays.

A tout prendre, le cinquième président du Congo indépendant a tenu un discours responsable qui cadre avec l'esérance dont est porteuse la RDC, pour l'Afrique et le monde. Il ambitionne de relever le défi de la pauvreté en misant sur une exploitation judicieuse des ressources potentielles dont regorge le pays avec une emphase appuyée sur l'agriculture. Il demeure convaincu que le Congo peut vivre de ses terres, à même de résorber deux fois le déficit alimentaire mondial et nourrir deux milliards de personnes. Une vision parmi tant d'autres qui méritent d'être soutenues via une adhésion massive de la population, car il y va de son avenir.

Alain Diasso

INTERVIEW

Maarten Couttenier : « Travailler avec les artistes en résidence était très enrichissant »

L'historien livre un aperçu de sa tâche à l'AfricaMuseum parlant de sa collaboration au projet Congo Far West en 2010 avec le photographe Sammy Baloji et l'écrivain Patrick Mudekerezza, deux artistes congolais alors en résidence au musée. Dans cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, il revient sur des épisodes de ce mois passé au Katanga qui lui a donné de la matière pour écrire l'article « The Charles Lemaire expedition revisited » (L'expédition de Charles Lemaire revisitée) et offre la version locale de l'histoire du roi M'Siri qu'il connaissait à partir des archives de l'AfricaMuseum consultées l'année avant le voyage.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Maarten Couttenier (M.C.) : Je suis Maarten Couttenier, historien et anthropologue ici au Musée royal de l'Afrique centrale. Je travaille notamment sur l'histoire du musée, l'histoire des sciences coloniales.

L.C.K. : Sur quelles bases repose votre travail sur l'histoire du musée ?

M.C. : Le musée a été créé à la fin du XIXe siècle mais j'étudie déjà un peu la période avant parce que l'ethnographie et l'histoire aussi évidemment sont plus anciennes et toutes ces sciences coloniales sont transportées dans la colonie et ont énormément changé les choses. Pour mon travail, je recours à différentes sources, cela dépend du sujet que j'aborde, je me fonde sur des archives, livres publiés, photos, mais aussi des sources orales en Afrique, au Congo et même ici en Europe.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler d'un de vos travaux en rapport avec le Congo ?

M.C. : Oui. En 2010, j'ai travaillé avec Sammy Baloji et Patrick Mudekerezza à Lubumbashi pour le compte du projet artiste en résidence ici au musée. L'idée c'était de partir des photos des collections coloniales. Nous avons pris des photos de François Michel de l'expédition Lemaire au Katanga de la fin du XIXe siècle (1898-1900) que nous avons ramenées à Lubum-

bashi. Nous sommes retournés sur les lieux de l'expédition où ces photos avaient été prises et avons fait des interviews avec certaines gens dont des chefs coutumiers, notamment à Bunkeya, Lukafu, Lofoi et Tenke. Sammy Baloji a fait des photos sur place et nous avons mis les anciennes photos en noir et blanc à côté des récentes en couleur pour créer des micro-histoires et nous avons parlé de la période précoloniale avec les Nyamwezi venus de la Tanzanie pour s'installer au Katanga alors que le royaume Yeke de M'Siri était autour de Bunkeya. Nous avons beaucoup travaillé sur son successeur, Mukanda-Bantu. Nous avons rencontré son arrière-petit-fils, Marcel Mukanda-Bantu, qui nous a raconté beaucoup de choses sur l'histoire des Yeke. Les résultats de tous ces travaux ont été incorporés dans des publications et les expositions photos ici à Tervuren mais aussi à Lubumbashi en 2011.

L.C.K. : Avez-vous observé des traces de ce passé dans la mémoire collective, reste-il des influences de cette histoire ?

M.C. : Oui, oui ! Le 20 décembre, par exemple, est la date anniversaire de la mort de M'Siri, assassiné en 1891, chaque année il y a des célébrations à Bunkeya à cet effet. Marcel Munkanda-Bantu parle de son ancêtre décédé comme si c'était la veille. C'est une performance de tradition orale très forte.

L.C.K. : Qu'est-ce qui ex-

plique cette vénération persistante de M'Siri jusqu'à ce jour ?

M.C. : M'Siri était le fondateur du royaume yeke avec Bunkeya comme capitale, ce qui était politiquement et économiquement très remarquable déjà à cette époque. Il faisait le lien entre la côte atlantique et l'océan Indien. Il avait des contacts à Dar-es-Salam et Zanzibar mais il en avait aussi avec les Portugais en Angola et une de ses femmes était Portugaise. Il contrôlait l'Afrique, faisait le commerce de l'ivoire, du cuivre parce que Kambove et Tenke étaient des territoires proches. Léopold II, le roi des Belges, avait envoyé différentes expéditions pour l'éliminer, c'est le capitaine Omer Bodson qui y est parvenu. Plus tard, le Katanga s'est ouvert à d'autres projets liés aux mines bloqués par M'Siri qui disposait de tellement de pouvoir qu'il contrôlait les gens le long des côtes et bloquait toutes les routes et possibilités d'action aux Belges.

L.C.K. : Comment la population locale a-t-elle accueilli les travaux autour de l'exposition qui a mis en parallèle les photos d'époque et celles de Sammy Baloji ?

M.C. : D'un côté, elle est très fière de son histoire et, de l'autre, lorsqu'on parle de la colonisation, c'est très clair que cela blesse. Cela avait suscité différentes émotions, notamment lorsque nous avons donné à Marcel Mukanda-Bantu les photos de son arrière-grand-père, Mu-



L'historien Maarten Couttenier / DR

kanda-Bantu. C'était la première fois qu'il le voyait et donc c'était de l'émotion. Sa femme à qui il montrait ensuite s'est exclamée : « Quelle belle photo de toi ! », car la ressemblance est forte. Sammy Baloji avait pris une photo de Marcel Mukanda-Bantu dans la même posture que son aïeul et alors il nous a tout montré et raconté. Dans plusieurs de ses clichés, Samy avait placé les experts africains au centre des photos pour les honorer et permettre leur plus grande visibilité.

L.C.K. : Vous avez évoqué les publications en appui au travail réalisé par les artistes. Est-ce en cela qu'a consisté la part de l'historien que vous êtes ?

M.C. : Oui, mais j'ai trouvé cela très difficile car je suis Blanc, j'habite ici en Belgique et je n'ai rien à voir avec les Yeke, mais lorsque je suis revenu ici au musée, on m'a demandé de participer à une exposition, l'écriture d'un livre, d'écrire un article... Je l'ai fait, mais c'était l'un des articles que j'ai trouvé le plus à écrire. Selon moi, c'est l'histoire des Yeke, c'est à eux de l'écrire et pas moi. Donc, je l'ai fait avec beaucoup de respect et en éprouvant beaucoup de difficultés (petit rire).

L.C.K. : Pensez-vous que vos écrits aient rendu de manière satisfaisante le récit recueilli sur place ?

M.C. : J'étais très content de l'exposition. Le travail réalisé par Sammy et Patrick était très riche. J'avais trouvé et trouve encore aujourd'hui que c'était un concept très nouveau et une nouveauté pour le musée aussi. Le concept qui consistait à travailler avec les artistes en résidence était très enrichissant. En fin de compte, cela a facilité l'écriture de l'article car, sans l'apport de Sammy et Patrick, c'était presque impossible.

L.C.K. : Les artistes vous auront aidé à trouver une voie de sortie dans les contacts et la foule d'informations glanées...

M.C. : Sammy connaissait les gens, parlait les langues, pas toutes mais le swahili, par exemple, et il voyait des choses que moi je ne voyais pas. À l'inverse, j'avais des connaissances que lui n'avait pas parce que j'avais lu des études dans les archives ici, cela prend des mois quelquefois... C'était un bon mélange de connaissances pour réaliser l'expo, nous nous complétions et cela a donné du nouveau.

Propos recueillis par Nioni Masela

Cotecna forme les douaniers sur les incoterms la valorisation en douane

Un séminaire de formation portant sur les incoterms et méthodes d'évaluation de la valeur en douane a été organisé du 9 au 13 décembre à Pointe-Noire par Cotecna à l'intention des agents des douanes.

Le choix du thème de ce séminaire reflète la volonté de la direction générale des douanes et droits indirects de renforcer les capacités des agents douaniers pour être en phase avec les règles de commerce internationale a dit le Directeur Général de Cotecna Congo, Monsieur Saïd Youssouf MONDOHA, à l'ouverture du séminaire et d'ajouter que Cotecna qui, entre autres détermine et atteste la valeur en douane des marchandises importées reprise sur les certificats utilisés pour l'établissement de la déclaration en douane a donc la volonté de continuer son programme de transfert de savoir-faire auprès de l'administration douanière aux fins de doter celle-ci des compétences indispensables à l'accomplissement de ses missions régaliennes.

Durant cinq jours, les douaniers ont été à l'école du savoir dispensé par l'expert, le colonel des douanes, Ousmane MBENGUE, qui a permis aux séminaristes de mettre en pratique au travers de nombreux exercices toutes les



notions techniques liées aux méthodes d'évaluation de la valeur en douane qui ont été vues pendant le séminaire.

« Du 9 au 13 décembre, vous avez participé avec assiduité et concentration à la formation. Les travaux sur des cas pratiques et des exemples du terrain, les échanges d'expérience et les interactions des praticiens que vous êtes vont sans nul doute donner une haute

valeur ajoutée à cette formation. L'importance et la complexité du thème ne pourrait pas être épuisé en une semaine. Les supports et la documentation mis à votre disposition vous permettront de disposer à tout moment des guides et outils de travail que vous pouvez toujours vous référer dans l'exercice de votre travail » a dit Saïd MONDOHA qui a également loué l'excellence de la coopération entre la direc-

tion générale des douanes et droits indirects et Cotecna qui est la garantie des meilleurs résultats en matière de renforcement des capacités et d'expériences. Aussi, a-t-il rassuré de la disponibilité de Cotecna aux autorités congolaises à mettre toute son expertise, sa notoriété, sa crédibilité et son professionnalisme au service de la réussite et la fourniture de services d'assistance et d'appui à l'administration douanière pour lui permettre d'optimiser ses résultats et de réussir ses réformes aux fins de parvenir à une administration douanière moderne et efficace.

Après avoir remercié la direction générale de Cotecna qui a tout mis en œuvre pour la réussite du séminaire et partant le formateur qui a donné le meilleur de lui-même pour la transmission des nouvelles connaissances aux séminaristes, le colonel Léon GOTO, directeur départemental des douanes et droits indirects de Pointe-Noire représentant le Directeur Général des Douanes et des Droits Indirects a dit s'adressant aux séminaristes, « Ne mettez pas au tiroir ce que vous venez d'apprendre. Soyez les formateurs par excellence de ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cette opportunité car l'Etat compte sur vous à travers vos performances dans l'application des méthodes d'évaluation de la marchandise ».

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'application du contrat que l'Etat congolais a signé avec la société Cotecna qui permet à plusieurs agents des douanes de renforcer leurs connaissances sur des thèmes très précis et ceux, grâce à la collaboration de la direction générale des douanes et des droits indirects et le support technique de Cotecna, partenaire privilégié de l'administration douanière.



**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 16 AU 21 DÉCEMBRE

LUNDI 16 DÉCEMBRE

18H30 FESTIVAL : MANTSINA SUR SCENE
THEATRE : LA GUEULE DE RECHANGE

MARDI 17 DÉCEMBRE

16H00 LECTURE : PHRASES D'AUTEURS ET COMMENT JE SUIS DEVENU CINGLEE (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)
18H30 THEATRE : CAHIER SANS RETOUR (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

15H00 DEBAT D'IDEES : LA GOUVERNANCE LINGUISTIQUE AU CONGO

16H00 THEATRE : LE BAL DE NDIINGA DE TCHIKAYA U TAM'SI (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

18H00 FILM SURPRISE SUIVI D'UN DEBAT (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

18H30 THEATRE A LA CAFET : L'OURS (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

JEUDI 19 DÉCEMBRE

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : HOMMAGE A TATI LOUTARD

18H30 ZOARTOÏSTE (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

17H00 MUSIQUE : LES CHORALES CHANTENT NOËL

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

15H00 CAFE PHILO : L'INCONSCIENT : UNE REALITE ?



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

IN MEMORIAM



18 Décembre 1998 - 018 Décembre 2019

Vingt et un ans déjà depuis que le colonel de gendarmerie David Théodore Loundou alias Bouddha nous a quitté.

Tu restes toujours dans nos cœurs.

La famille Loundou



COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNONCE RELATIVE A L'OUVERTURE DE LA PREMIERE CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LA NORME DE CERTIFICATION DE GESTION DURABLE ET LA NORME DE CHAINE DE CONTROLE DE PAFC BASSIN DU CONGO DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2019 AU VENDREDI 14 FEVRIER 2020

Le premier atelier régional du Forum d'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo a été tenu à Libreville du 25 au 29 Novembre 2019. Au terme de cet atelier, les membres du Forum ont de façon consensuelle arrêtés les premières versions des normes de gestion durable des forêts et de chaîne de contrôle. Le processus d'élaboration de ces normes prévoit l'organisation et la tenue de deux consultations publiques pour recueillir les commentaires et propositions des parties prenantes sur les versions de normes soumises à consultation publique.

L'ATIBT informe donc les parties prenantes de la gestion des ressources forestières dans le Bassin du Congo de l'ouverture de la première consultation publique, le Vendredi 13 Décembre 2019.

Les normes soumises à cette première consultation publique des parties prenantes sont :

- la norme de gestion durable des forêts ;
- la norme de chaîne de contrôle.

Les commentaires des parties prenantes peuvent se faire par :

- Transmission par email des commentaires portant sur les deux normes ci-dessus en remplissant le formulaire de commentaires dédiée ;
- Obtention de versions papiers des deux normes et du formulaire de commentaires auprès des PAFC nationaux du Cameroun, Congo Brazzaville et Gabon puis dépôt ou transmission du formulaire de commentaires rempli à l'un de ces PAFC nationaux.

Les parties prenantes désireuses de contribuer à l'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo au travers de cette consultation publique sont invitées à prendre connaissance des modalités et informations y relatif sur le site internet de l'ATIBT en suivant le lien <https://www.atibt.org/fr/consultation-publique-sur-les-normes-de-certification-pafc-bassin-du-congo/> ou le site internet de PAFC: <http://www.pafc-certification.org/pafc-bassin-du-congo/actualites-pafc-bassin-du-congo/>

Il est à noter que les formulaires de commentaires sur les deux normes ainsi soumises à consultation publique seront reçus jusqu'au Vendredi 14 Février 2020 au plus tard.

Le 13 Décembre 2019
é Benoît Jobbe-Duval

RECRUTEMENT

La Société Groupe Yannick lance un appel d'offre aux personnels : sachant bien conduire :

Les motos et ceux qui voudront bien postuler aux postes des gardiens.

- un(e) comptable. Appel d'offre allant du 17 au 19 décembre 2019. - un(e) comptable.

REMERCIEMENTS



Claude Ngampoula, le colonel à la retraite Justin Fall Okouo, Mme Raymonde Foussa Ngoumba et enfants, Etaki Wa Dzon, Etaki Um-Nyobe, Romuald Takale Ngoumba, Mmes Mba Akalaye et Annie Clarisse Takale remercient les familles Ngoumba-Osso, Atia-Ob, Okamba, Itokissi et Ekoba Kongo, les parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou, pour l'assistance multiforme qu'ils ont apporté lors du décès de leur époux et père, Mathias Mban (dit Mban-Eta), le 26 novembre 2019, au CHU de Brazzaville. Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance et que l'âme du défunt repose en paix.

IN MEMORIAM



22 décembre 1989 - 22 décembre 2019

Voici maintenant trente ans que le Seigneur a rappelé à lui ma très chère ainée Mme Kakou née Moundaya Bernardine Justine. Trente ans de chagrins, mais trente ans aux cours desquels sa mémoire m'est restée attachée.

En cette douloureuse date d'anniversaire que celles et ceux qui l'ont connue se joignent à moi pour implorer la miséricorde divine pour son repos éternel.

Mme Françoise E. Vouala

NÉCROLOGIE

Le colonel à la retraite Jean-Marie Mabanza (Mae-West), président de l'Amicale des parachutistes du Congo, a la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du Congo et de France, le décès de sa mère, Monique Diakoundoba, à l'âge de 97 ans.

La veillée se tient dans la rue Jolly n°52 à Bacongo. L'inhumation aura lieu ce mercredi 18 décembre au cimetière privé de Ntoula.



La famille et les enfants Passi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Philibert Passi Moukolo, survenu le 12 décembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis, n°92 rue Loufoulakari, au croisement avec l'avenue Boueta-Mbongo.

l'inhumation aura lieu le vendredi 20 décembre au cimetière privé Ma Campagne.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS, Rufin Olingou, agent Télé-Congo et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, Albertine Mouebara, le vendredi 13 décembre 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso dans la rue Mbémbe n°21 (arrêt March, à 100m de l'érosion).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CÉLÉBRATION

L'Institut français du Congo Brazzaville fête ses 25 ans d'existence

Le vingt-cinquième anniversaire de l'espace culturel a été marqué par un méga-concert organisé à la corniche, le 15 décembre, en présence des ambassadeurs de France, de la délégation de l'Union européenne et de bien d'autres diplomates en poste au Congo.

Après une brève allocution de la directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, Marie Audigier, qui a profité de l'occasion pour présenter le personnel qui travaille d'arrache-pied pour obtenir le succès sans pareil de cet institut, les artistes ont pris le relais pour agrémenter l'événement.

C'est l'Atelier Salsa de Christian qui a ouvert le bal par la danse de salon, avant que l'Atelier Muleck, un groupe très spectaculaire qui a égayé le public, ne le succède. Une prestation marquée par la démonstration de plusieurs danses. Il en a été autant pour l'Atelier Zumba.

Les tam-tams ont débuté réellement avec le fantastique groupe Musée d'art, qui a présenté au public un merveilleux spectacle. Après ce groupe, l'incroyable Jules Ferry, prix de la francophonie, a, par un style tout à fait particulier, servi du conte aux spectateurs. Sitôt après, deux slammeurs qui font la fierté du Congo ont fait leur montée sur scène. Panther Black et Mariusca Moukengue ont enflammé le public avec des textes comme «Brazzaville», «La gastronomie congolaise» et «l'Espoir», parfois accompagnés de la musique.

Cap Congo, avec ses cinq artistes qui sortent d'une tournée régionale en attendant une grande tournée européenne, a épaté le



Parade des sapeurs parmi lesquels un Français/Lebon Chansard

public par des danses à suspense. Après cette prestation, l'artiste comédien Fortuné Bateza a servi au public la comédie intitulée «Le député fou».

Un sapeur français agrémenté l'événement

La musique sacrée était également au rendez-vous. Le groupe invité à prester en ce mois de décembre-mois du « chant-chorale », a été le Chœur Credo, qui a interprété trois chansons, parmi lesquelles «Comité Bantou» de

l'orchestre Les Bantous de la capitale. Son passage a été suivi immédiatement par une parade des sapeurs. La particularité de cette parade a été la prestance sur scène d'un sapeur français, agent de l'IFC, qui a arboré les couleurs de la République du Congo, vert jaune et rouge avec son complet (costume, chemise, pantalon, cravate, chaussettes). Il a défié les sapeurs congolais avec brio.

Très attendue comme bien d'autres artistes, d'ailleurs, Fanie Fayar, médaillée d'or de la fran-

phonie, première Congolaise à avoir joué au Palais des sports Bercy, a été également de la partie. Véritable bête de scène, elle a été l'applaudimètre de la soirée. Son animation n'a pas laissé insensible un expatrié qui a fini par accaparer la scène sous les grands applaudissements de tous.

Invités à clôturer la célébration de leur soixantenaire à l'occasion de ce méga concert, les Bantous de la capitale ont, comme Fanie Fayar, joué trois chansons. L'orchestre était conduit par le doyen

de la musique congolaise, Ganga Edo. Toujours apte sur scène, il a déclaré : « C'est grâce au Seigneur que je continue de fredonner de la musique. »

Pour la première fois, le groupe Âsimba Bâ Penda ou Les tambours de Makoua, de Gianni Orlando le Patriarche, a fait son apparition publique, au cours de la célébration de ces vingt-cinq ans de l'IFC. C'est par un show que Gianni Orlando et les siens ont fait leur montée sur scène, avant de clôturer par la chanson «Apparraguacha», qui a fait le beau temps du groupe Kingoli lorsqu'il n'avait pas encore connu des scissions.

La soirée a été clôturée par la prestation de l'un des monuments de la musique congolaise, Casimir Zoba, dit Zao. Très attendu par le public resté jusqu'aux heures tardives, Zao a interprété trois chansons. «Welé» a permis à l'artiste de communier avec le public avant de l'électriser avec des chansons comme «Soulard» pour terminer par le mythique titre «Ancien combattant» à travers lequel il invite tout le monde à cultiver l'amour et non la guerre. Pour la responsable de la communication de l'IFC, Barbara Pamou, « l'IFC a fêté les vingt-cinq ans du bâtiment situé au rond-point de la place de la République, les vingt-cinq ans à faire vivre les cultures ».

Bruno Okokana

VIE DES CLUBS

Vasco de Gama veut se faire un nom au milieu des anciens

Alors que l'équipe s'est engagée cette saison 2019-2020 en deuxième division départementale, son entraîneur principal, Régis Ngouta, ambitionne des prouesses.

Vasco de Gama est une équipe qui vient de faire sa montée cette saison en deuxième division (D2) départementale de football. Pour sa première expérience après plus de quatre ans en sous-ligue du quatrième arrondissement Loandjili, cette équipe entend se faire une place parmi les anciennes. « Nous sortons de la sous-ligue certes, mais, nous avons des jeunes bien formés, qui ont toujours démontré leur talent partout où nous sommes passés », a indiqué Régis Ngouta tandis que son équipe jouait le match d'ouverture des éliminatoires de la Coupe de la ligue, une compétition qualificative à la Coupe du Congo à laquelle Vasco était éliminée l'année dernière au premier tour.

En effet, pour leur montée cette année en D2, l'objectif principal a-t-il souligné, est le maintien. « Nous découvrons la compétition pour la première fois, mais nous allons nous imposer pour se faire un nom au milieu des anciennes équipes pour marquer notre première participation », a-t-il ajouté. Cependant, Régis Ngouta a déploré



Régis Ngouta/Adiac

l'arrêt du championnat des moins de 18 ans. « Nous sollicitons à la ligue départementale de restaurer le championnat U18. L'absence de cette compétition est un véritable problème parce que les moins de 17 ans n'ont plus la possibilité d'exprimer leur talent, étouffés par les U18 », a fait remarquer cet entraîneur.

Charlem Léa Itoua

FOOTBALL

Trésor Mputu en disgrâce chez les Corbeaux

Remplacé au cours de jeu dimanche dernier face à DCMP, le milieu de terrain du Tout-Puissant Mazembe a montré son mécontentement devant la tribune VIP, où étaient assis les dirigeants du club, notamment son président Moïse Katumbi Chapwe.

Un fait pour le moins insolite s'est passé le 15 décembre à Kamalondo city, le stade mythique du TP Mazembe, qui recevait le Daring club Motema Pembe de Kinshasa, en match comptant pour la treizième journée de la phase-aller de la Ligue 1. La sortie en seconde mi-temps de Trésor Mputu Mabi a fait beaucoup jaser. Pour le public, le coach Mihayo s'était trompé de cible en faisant sortir le dépositaire de jeu des Corbeaux qui peinaient à trouver le chemin des filets. C'est sous des sifflements en guise de désapprobation que Trésor Mputu va rejoindre ses coéquipiers sur le banc. Le joueur, boudant le choix de l'entraîneur, a affiché une mine grincheuse. D'un pas nonchalant, refusant au passage de saluer son coach, Trésor Mputu s'est visiblement rebellé contre la décision de celui qui fut son coéquipier dans le même club.

Devant la tribune officielle où s'était installé le président sponsor, Moïse Katumbi, il n'a eu aucun geste de sympathie, preuve qu'il était bien hors de lui. Une attitude que la direction de l'équipe a qualifiée d'inacceptable. Et pourtant, la suite du match a donné raison à Pamphile Mihayo car, c'est finalement l'entraîneur, Patou Kabangu, qui va délivrer TP

Mazembe en marquant le premier but de la partie avant que Renfort Kalaba ne vienne alourdir la marque. Score final : deux buts à zéro en faveur des Corbeaux lushois.

Déçu et indigné par le comportement malencontreux du joueur emblématique du TP Mazembe, la direction du club s'est réunie en urgence après la rencontre et a décidé d'écarter le joueur du groupe en attendant des sanctions contre lui. Damien Simbi, l'un des membres du staff, a eu des mots très durs à l'endroit du joueur. « Permettez-moi d'être très franc quant au comportement inapproprié de Trésor Mputu. C'est une attitude qui dérange parce qu'il s'est très mal comporté en présence du président de l'équipe qui est très touché et déçu par cette attitude. Trésor Mputu va être sanctionné. Lorsqu'on regarde ce que Mputu a fait pour le club et son attitude dimanche dernier, nous réfléchissons comment le libérer », a-t-il déclaré.

En attendant, Trésor Mputu est sommé de présenter ses excuses au président du club pour l'attitude qu'il a affichée et qui n'honore guère son talent ni le prestige dont il jouit au sein du club.

Alain Diasso